

-M-1659-1232-4,00 F

du 15 au 21 janvier 1981

# l'humanité rouge

organe central du **PCML**

**LE NOUVEL  
ORDRE  
ECONOMIQUE  
MONDIAL**

Voir pages centrales

## **TROUPES FRANÇAISES HORS D'AFRIQUE**



1981 - 15 JANVIER 1981  
DÉPART 10h 00 - 10h 30  
ARRIVÉE 10h 30 - 11h 00  
DÉPART 11h 00 - 11h 30  
ARRIVÉE 11h 30 - 12h 00

## ON NOUS ECRIT ...

agir au sein de la FCPE  
POURQUOI ?

Depuis quelques temps, en particulier par les gens qui nous gouvernent, on entend beaucoup parler de vie associative et de la nécessité de relancer ou de favoriser le développement des associations de bénévoles et je voudrais à ce sujet parler des associations de parents d'élèves qui sont, dans un domaine très particulier, des structures de luttes trop souvent ignorées ou délaissées par nos camarades, ce qui est particulièrement regrettable et laisse en plus le champ libre aux grands partis politiques pour en faire, lorsqu'ils le peuvent, des instruments à leur profit.

LE ROLE DES  
ASSOCIATIONS DE  
PARENTS D'ELEVES

Tout d'abord, que sont et que représentent les associations de parents d'élèves ?

Les conseils locaux : au niveau d'une école, d'un quartier ou d'une commune, sont très souvent le produit de mutation d'une association de parents et d'amis de l'école qui, pour avoir plus de poids, ont intégré une fédération représentative au niveau national. Ils agissent bien entendu au niveau de leur école ou des écoles de leur commune.

Ils nomment ou font élire des représentants des parents dans les conseils d'écoles pour le primaire et le pré-élémentaire, dans les conseils d'établissement et conseils de classe pour le secondaire. A noter que dans ces structures leur rôle n'est souvent que de façade et qu'ils ne servent alors qu'à cautionner la gestion de la pénurie.

En outre, dans les conseils d'école et de classe, les enseignants acceptent souvent mal la présence et les interventions des représentants de parents, craignant alors la mise en cause de leur pédagogie, ce qui n'est effectivement pas notre rôle, ni notre désir. Ceci explique que, très souvent, les parents se désintéressent de ces structures et refusent d'y siéger, bien que la politique de la chaise vide ne soit pas forcément la meilleure.

Par contre, ce sont toujours ou ce devrait l'être, les conseils locaux qui sont à l'origine et qui doivent coordonner les luttes à la base et il s'agit là de la véritable défense des intérêts de nos enfants, sans, en principe, considération politique d'aucune sorte : intervention pour l'obtention de locaux, de maîtres, subventions communales, installations sportives...

C'est précisément là que nous devrions trouver le plus de nos camarades car, même à ce niveau, on voit des tentatives de récupération politique, ce qui est non seulement anormal pour une école « laïque », mais est de plus préjudiciable à l'action. A noter d'ailleurs que lorsqu'une action se développe en dehors des structures établies, les bonnes consciences ne manquent pas pour dénoncer alors le « gauchisme » et, accessoirement, faire échouer cette action ; mais ce n'est surtout pas en s'en désintéressant que l'on pourra faire changer les choses.

Les comités départementaux : ce sont l'émanation des conseils locaux qui y sont représentés par des administrateurs départementaux, élus pour trois ans, lors des congrès départementaux. Ces conseils départementaux sont tenus d'apporter leur aide aux conseils locaux en lutte et de déterminer la ligne générale d'action, en principe selon les demandes et desiderata des conseils locaux. Ils doivent également retransmettre à ceux-ci toutes les informations émanant du conseil national.

Les comités départementaux nomment, en outre, des représentants dans de nombreuses instances : carte scolaire, transports scolaires, enfance handicapée, commissions extra-municipales, M. AE. AEP, CNAL... La multiplicité des tâches assurées par les conseils départementaux entraîne trop souvent de graves problèmes au niveau du recrutement des administrateurs et on rencontre là, de façon plus aiguë qu'au niveau local, les problèmes des associations entièrement bénévoles, sans permanents.

Ceci fait d'ailleurs que l'on voit des comités départementaux fonctionner uniquement grâce à trois ou quatre personnes, souvent de bonne volonté, mais avec l'absence de démocratie que cela ne peut qu'inévitablement entraîner.

Le comité national : émanation des différentes fédérations départementales qui y sont donc représentées par des administrateurs, élus également pour trois ans lors du congrès national annuel. Il devrait donc être à l'écoute de la base et notre porte-parole auprès des instances nationales. Trop souvent il se révèle être exagérément dirigiste, n'apportant son soutien aux actions locales ou départementales que (trop) longtemps après que celles-ci aient été engagées. Il faut reconnaître que c'est à

ce niveau que les luttes pour un pouvoir politique sont les plus importantes ; les principales fédérations de parents d'élèves représentent un nombre non négligeable et même important de parents qu'il peut être très intéressant de pouvoir contrôler, particulièrement en période électorale.

Après cet aperçu, certainement très incomplet, sur le rôle des associations de parents d'élèves, venons-en aux différentes associations existant pour l'enseignement public. Elles sont au nombre de trois.

La fédération autonome (ex-Armand) : née d'une scission avec la PEEP. C'est actuellement celle qui compte le moins d'adhérents. A noter que, il y a deux ans, son ex-président lui réclamait le remboursement des sommes qu'il avait versées lui-même pour l'achat de cartes d'adhérents (10 millions de francs) ce qui laisse rêveur sur la représentativité effective d'une telle association.

Fédération des parents d'élèves de l'école publique (PEEP, ex-Lagarde) : présente essentiellement dans le secondaire et relativement active dans les régions votant « bien ». On y trouve bon nombre de partisans du gouvernement actuel, ce qui explique qu'elle ait très souvent des problèmes avec les syndicats d'enseignants, particulièrement ceux qui composent la FEN et le SGEN-CFDT. C'est à cette fédération qu'adhèrent le plus facilement, pour le secondaire, les parents membres des APEL (parents d'élèves des écoles « libres ») dans le primaire. A part quelques points de détail, la PEEP n'est pas loin de trouver que Beullac n'est pas un si mauvais ministre de l'Éducation. Probablement y a-t-il lutte d'influence entre partisans du RPR et de l'UDF.

Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE, ex-Cornec) : 1100000 adhérents, la plus étoffée, donc la plus « représentative ».

Créée après la guerre à l'instigation du SNI, elle a été nettement marquée par vingt-cinq ans de présidence de Me Cornec, partisan de la défense d'une laïcité très rigide. On lui a très souvent reproché, à juste raison, et on lui reproche encore, d'être un « appendice » du SNI qui s'en est beaucoup servi pour faire agir les parents dans l'intérêt des enseignants. Ceux-ci n'étaient-ils pas membres de droit des conseils locaux (ce n'est plus vrai depuis 1972)

et du conseil national (ce n'est plus vrai également depuis quelques semaines) ?

Avec son nouveau président, Jean Andrieu, la FCPE semble donc devenir majeure et, si le SNI reste interlocuteur privilégié, des contacts réguliers vont donc être pris avec le SGEN-CFDT : saine évolution.

« DEFENDRE L'AVENIR  
DE NOS ENFANTS... »

Ceci ne va pas sans provoquer des accrochages avec les enseignants, particulièrement avec les membres du SNI, d'autant plus que l'on retrouve dans la FCPE, et ceci est bien entendu dû à ses origines, les mêmes tentatives ou les mêmes tentatives ou desirs de récupération qu'au sein du SNI : tendance majoritaire PS, tendance Unité-action PC.

Ceci explique peut-être que l'on puisse reprocher au comité national de la FCPE de ne pas être assez à l'écoute de ses conseils locaux ou départementaux. Les intérêts de la base sont rarement ceux des appareils politiques. Il reste malgré tout que ce n'est qu'au sein de cette fédération que nous pouvons agir utilement, en dehors et pour empêcher la mainmise des grands partis politiques de « gauche », pour défendre l'enseignement et l'avenir de nos enfants, bien sombre à l'heure actuelle.

Nous pouvons, nous devons nous y intégrer, dans un véritable combat « Pour l'enfant vers l'homme », puisque c'est là sa devise et surtout pour que cet homme ne soit pas un chômeur de plus.

Mais déjà, pour que cette action puisse être réelle, notre première revendication est la reconnaissance d'un véritable statut de délégué-parent qui puisse permettre à tous les délégués des parents, nommés ou élus, d'assister, sans perte de salaire, à toutes les réunions où ils peuvent siéger puisque celles-ci ont souvent lieu pendant le temps de travail. La situation actuelle explique d'ailleurs, au moins en partie, que les classes les plus défavorisées participent très peu à ces instances. En cette époque d'austérité pour les salariés, il devient de plus en plus difficile d'amputer un salaire déjà faible. Malgré de belles paroles, le gouvernement ne semble pas disposé à nous donner satisfaction, mais peut-être craint-il alors de rencontrer trop souvent des gens plus combattifs ?

Un lecteur  
responsable d'un CPE  
rural (FCPE)

Ni Giscard,  
ni Khadafi

L'envoi d'un renfort de 320 hommes en Centrafrique, portant ainsi à 1400 le nombre de soldats français présents dans ce pays : telle est la réponse de Giscard d'Estaing à l'annonce du projet d'annexion du Tchad par la Libye. Une réponse que nous condamnons de manière tout aussi catégorique que la cause immédiate qui l'a provoquée.

L'annonce du projet d'annexion du Tchad par la Libye est inacceptable car elle va à l'encontre du droit à l'indépendance des peuples et des pays. Que l'histoire puisse justifier pleinement des rapports étroits entre ces deux pays, c'est une chose à laquelle nous n'aurions rien à redire. Mais il s'agit ici d'autre chose : de la violation de la souveraineté nationale d'un pays, sans, évidemment, que son peuple puisse, d'une manière ou d'une autre, exprimer son avis. Le Tchad, comme tout autre pays, doit avoir le droit de pouvoir décider par lui-même de son destin. La décision libyenne s'inscrit dans le cadre d'une politique d'hégémonie régionale qui a recours aux ingérences contre d'autres pays afin de tenter de les faire passer sous contrôle libyen. Une telle politique est rendue possible par le soutien qu'elle obtient de la part de l'URSS, en particulier dans le domaine militaire. L'URSS trouve en effet son compte dans la politique libyenne ; l'hégémonisme régional converge avec l'hégémonisme mondial. Une annexion du Tchad faciliterait l'extension de la présence de l'URSS en Afrique noire. Ne lui permettrait-elle pas, par exemple, de s'assurer une présence militaire dans ce pays ? On peut penser que le colonel Khadafi, enhardi par ce qu'il peut considérer comme un succès, va poursuivre la réalisation de ses projets. Il y a donc bel et bien une menace contre d'autres pays africains.

La décision française de renforcer les troupes stationnées en Centrafrique vise à faire face à cet hégémonisme régional. Mais dans quel but ? Il ne s'agit nullement de défendre le droit à l'indépendance des pays africains et de leurs peuples : il s'agit uniquement de défendre le maintien de la domination française sur un certain nombre de ces pays. Il s'agit de défendre des intérêts impérialistes directement menacés par un concurrent. Le fait que la République centrafricaine soit le pays choisi pour ce renfort de troupes en dit long. L'histoire récente a montré quel prix l'impérialisme français accordait à la souveraineté de la République centrafricaine et aux droits de son peuple.

Alors, comment faire face à une menace qui n'en existe pas moins ? L'indépendance ne se vend pas ; il n'est pas possible qu'une domination préserve d'une autre. Les peuples ne peuvent défendre leur indépendance qu'en comptant d'abord sur eux-mêmes. Le soutien à la défense de leur indépendance consiste à appuyer ce combat-là : ce qui peut aller jusqu'à l'aide en armements. Une aide que Giscard d'Estaing refuse précisément aux peuples afghans, cambodgiens, érythréens. C'est cet esprit d'indépendance qui animait le Front de libération nationale du Tchad dans les premières années de sa lutte de libération nationale. Un peuple qui a su combattre et vaincre l'impérialisme français n'a pas dit son dernier mot.

Pierre BURNAND

## l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET — Rédacteur en chef : Pierre BURNAND  
Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen.  
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand.  
Imprimé par APDA — Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.  
L'HUMANITE ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP : 3022672 D La Source — Commission paritaire  
N° 57952 — Dépôt légal : 1er trimestre 1981

Le Tchad : un pays aujourd'hui menacé dans son existence. Qui en est responsable? Khadafi! Khadafi! Nous

# LES ASSASSINS DU TCHAD

répète-t-on. Certes, Khadafi. Mais rien ne saurait faire oublier les responsabilités de l'impérialisme français.

La responsabilité de l'impérialisme français dans la tragédie tchadienne est considérable et rien ne saurait l'effacer. On peut même affirmer que c'est cette politique impérialiste qui a créé l'essentiel des conditions débouchant aujourd'hui sur l'annexion du Tchad par la Libye. Elle a conduit certaines forces de libération nationale à lier leur sort à la Libye pour faire face à l'agression française.

Ancienne colonie française, le Tchad obtient une pseudo indépendance en 1960. Quelques temps auparavant, François Tombalbaye avait été nommé premier ministre et des accords de défense avaient été conclus avec la France.

En 1962, Tombalbaye dissout tous les partis politiques. En septembre, au cours d'une manifestation, la répression, dirigée par des officiers français, fait plus de 300 morts.

En juillet 1965, la population de Mangalmé se soulève contre les abus de l'administration néocoloniale. Le gouvernement répond par des massacres opérés par une armée encadrée par la France.

En 1966, le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) est créé et une lutte armée est engagée le 22 juin 1966. Peu à peu l'insurrection allait se développer.

En août 1968, Tombalbaye fait appel à l'intervention de l'armée



« Quand on arrivait dans un village, on descendait toute la population ».

## Les crimes de la France

française conformément aux accords d'août 1959. Jusqu'en 1975, les troupes françaises allaient se livrer à des crimes contre le peuple et le mouvement de libération nationale.

Le 26 octobre 1970, le journal *Le Nouvel Observateur* publiait ce témoignage d'un soldat : « Je termine en ce moment mon service militaire (au Tchad). Il n'y a pas de prisonniers, ceux qui se rendent sont exécutés et les blessés achevés. J'ai eu la stupeur de l'entendre des phrases de ce genre :

« Quand nous sommes passés dans un village qui n'est pas rebelle, il le devient après notre départ... Je me souviens quand on s'amusait à jeter les rebelles de l'hélicoptère... J'aimais bien enfoncer ma baïonnette dans le ventre des prisonniers, ça faisait un curieux bruit... Tu aurais vu notre infirmier, il soignait les blessés à coups de chaussures dans la gueule... Quand on arrivait dans un village qui cachait un rebelle, on descendait toute la population, sauf les enfants, car on

aurait été inhumain... Enfin, je regrette de ne pas en avoir descendu assez... etc... ».

En avril 1975, devant l'échec de la répression du mouvement de libération, un coup d'Etat a lieu. Tombalbaye est remplacé par le général Malloum. Les troupes françaises sont retirées pour donner du crédit aux manœuvres d'ouverture effectuées par le nouveau gouvernement.

Mais l'armée tchadienne continue à être encadrée par des ins-

tructeurs militaires français. Seul Hissène Habré acceptera les offres du général Malloum.

La lutte armée se poursuit. En 1978, Giscard décide à nouveau l'envoi de troupes pour participer aux combats. Le 31 mai, 600 légionnaires participent à des combats contre le FROLINAT, au cours desquels des centaines de combattants de l'armée de libération nationale sont tués.

Néanmoins, tout cela ne pourra empêcher la défaite du général Malloum et des troupes françaises qui ont dû quitter définitivement le pays en mai 1980.

Quels étaient les motifs des interventions militaires françaises? D'abord préserver les importants intérêts économiques issus de la colonisation, maintenir la domination française sur un pays aux ressources naturelles diverses : uranium, pétrole, cuivre, étain, or, diamants. Enfin, le Tchad occupait une position stratégique importante pour la défense des intérêts de l'impérialisme français dans d'autres pays africains tels que le Centrafrique.

Tout cela n'a rien à voir avec la défense de l'indépendance nationale du Tchad. Fondamentalement il s'agissait de maintenir la domination impérialiste de la France contre un peuple qui voulait s'en débarrasser.

Le 6 janvier, l'agence de presse libyenne *Jana* publiait un communiqué annonçant « l'union totale » des deux pays. Le communiqué indique que la Libye « enverra des militaires pour aider à maintenir la sécurité, à consolider la paix retrouvée à l'issue de la guerre civile et à reconstruire l'armée nationale et les forces de sécurité tchadiennes ». Cette décision, qui a toutes les apparences d'une annexion du Tchad par la Libye, est loin de faire l'unanimité au sein du gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT). Le vice-président du GUNT, le lieutenant-colonel Kamougué a qualifié de « mariage impossible » le projet de fusion entre les deux pays. De son côté, le docteur Abba Siddick, l'un des dirigeants historiques de la lutte de libération nationale du Tchad, ministre de l'Enseignement supérieur du GUNT, a affirmé que le projet de fusion « n'est en fait qu'une annexion pure et simple du Tchad par la Libye » et il ajoute : « Je ne vois pas comment, de toute façon, un gouvernement provisoire peut engager aussi gravement l'avenir du pays ». Comme on le voit, les choses sont encore loin d'être réglées. Néanmoins, d'importantes forces militaires libyennes stationnent d'ores et déjà au Tchad et vont chercher à imposer l'annexion de ce pays.

Ce projet est le terme d'un long processus au cours duquel le colonel Khadafi a mis à profit les héritages historiques, les crimes commis par la France, les dissensions internes du Tchad pour réaliser un des buts de son hégémonisme régional.

L'histoire ainsi que la géogra-



N'Djamena : les soldats libyens ont fait la décision dans la guerre civile.

## Les ambitions libyennes

phie ont tissé de nombreux liens entre le Sud de la Libye et le Nord du Tchad. Traditionnellement, les tribus toubou et les caravanes sillonnent indifféremment les confins libyens, tchadiens et nigériens. L'oasis libyenne de Koufra est un foyer de rayonnement de l'Islam arabe en Afrique noire. Le président du GUNT, Goukouni Oueddei est lui-même le fils du Dardéie, un chef religieux des nomades en transhumance le long de la frontière libyenne. En 1965, victime de persécutions du gouvernement néocolonialiste de Tombalbaye, le Dardéie et sa famille avaient dû se réfugier en Libye ainsi que de nombreux autres habitants.

Comme on peut le voir, il y a là des liens historiques qui légitiment des rapports étroits de bon voisinage.

Lors de son arrivée au pouvoir, Khadafi témoigna son soutien à la lutte de libération nationale menée au Tchad. En 1971, le secrétaire général du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) pouvait déclarer : « Je citerai, à titre d'exemple, le cas d'un jeune pays qui vient de se libérer et qui essaie de comprendre nos problèmes d'une manière objective : la Libye. » Confronté à l'agression militaire française, les forces de libération nationale tchadiennes ont pu trouver un appui du côté de la Libye. Cependant, les uns et les autres accordaient plus ou moins d'importance à cette aide, lui firent plus ou moins confiance. C'est ainsi que le docteur Abba Siddick déclarait : « Nous avons déclenché l'insurrection en comptant d'abord sur nous-mêmes.

Telle demeure notre philosophie. Par conséquent, que la Libye nous aide ou ne nous aide pas ne constitue pas pour nous la préoccupation majeure. ».

A partir de 1970, la division s'installa dans les rangs des forces de libération nationale, certaines tendances ayant des relations étroites avec la Libye.

En 1973, Khadafi, invoquant un traité franco-italien datant de 1935, fera occuper par ses troupes un territoire de 114 000 Km<sup>2</sup>, situé à la frontière entre le Tchad et la Libye, la bande d'Aouzou, réputée riche en uranium. Cette annexion traduisait déjà nettement les ambitions libyennes et allait susciter l'opposition d'une partie des forces de libération nationale.

La guerre civile qui allait éclater en mars 1980, après la défaite de l'impérialisme français, entre les forces armées unifiées du président Goukouni Oueddei et celles du ministre de la Défense, Hissène Habré, allait fournir à Khadafi l'occasion d'une intervention massive.

C'est avec l'appui des soldats libyens que les troupes de Goukouni l'ont finalement emporté, ouvrant ainsi la voie au projet de fusion entre les deux pays.

Il y a bientôt un an, la volonté d'hégémonie régionale de la Libye de Khadafi s'était déjà manifestée contre la Tunisie avec le coup de Gafsa. A de multiples reprises, Khadafi a affirmé ses intentions d'annexion à l'égard d'autres pays.

Pays peuplé d'à peine trois millions d'habitants, la Libye est, par contre, l'une des toutes premières puissances militaires du continent africain. Armée par l'URSS essentiellement, encadrée par des conseillers militaires du Pacte de Varsovie, la Libye a des ambitions régionales qui convergent avec les visées soviétiques en Afrique. Il y a peu de temps, elle a conclu une union avec la Syrie, elle-même liée depuis quelques temps avec l'URSS par un traité militaire d'alliance. Sans que l'URSS soit à l'origine des événements du Tchad, elle ne peut que les voir d'un bon œil. Une annexion ne lui permettrait-elle pas une pénétration dans ce pays? Un pays qui l'intéresse depuis longtemps. Au début des années 70, cet intérêt l'avait alors amené à prendre le parti du gouvernement Tombalbaye contre les forces de libération nationale.

Pierre BURNAND

## SUPPRESSION DES QUARTIERS DE HAUTE SECURITE (QHS)

A l'heure où nous publions, nous ignorons si les neuf détenus sur les onze du Quartier de haute sécurité de la prison de Fresnes poursuivent leur grève de la faim débutée le 4 janvier. L'administration pénitentiaire n'est guère prolifique sur ce sujet. Si ces détenus ont eu recours à cet acte de lutte désespérée, c'est parce qu'ils espèrent que leurs voix traverseront les grilles et les murs qui les emprisonnent.

Qu'ont-ils à nous dire? D'abord que huit d'entre eux ne sont que des prévenus et qu'ils pourrissent en

l'extérieur. Des courettes dominées par un mirador. Une véritable cage à fauves, sans espace. Des effluves de caves, de grenier, et nous à rancir dans les "cellules".

« Le silence parle. Les blindages parlent. L'isolement parle. Ici vous ne pouvez rien faire, rien espérer... La privation sensorielle ne laisse échapper personne. Elle vous brise morceau par morceau, effiloche votre résistance quand vous sentez s'endormir votre mémoire, désorienter vos sens, ramollir votre corps, détériorer votre organe sournoisement, fait tourner à vide votre ca-



pacité de penser, régresser votre intelligence... »  
« Ils décident, toutes les nuits, de vous envoyer la lumière toutes les demie-heures. » ...  
« ... on m'arrache la possibilité de parler, comme au QHS de Fresnes, de Fleury-Mérogis, comme dans tous les QHS : interdit de se voir entre codétenus, de se passer le moindre journal, de se dépanner mutuellement en se prêtant un paquet de tabac, des timbres pour écrire. "On a des ordres de Peyrefitte" s'entend-on répondre lorsqu'on s'avise de réclamer. » ...  
« Ils m'ont donné mon paquetage et m'ont ramené en cellule. Je ne descends pas en promenade. Le grillage est trop épais pour voir le ciel. Alors, la cellule, et la porte qui s'ouvre trois fois par jour, et mes paroles, ce sont eux qui les contrôlent, les retiennent en fait. »  
— La soupe?  
— Oui  
— Vous voulez du pain?  
— Oui, deux tranches.  
Trois fois par jour, ce sont mes seules et uniques paroles... Tous les quarts d'heure, le judas de l'ailette se soulève. Ils me surveillent sans discontinuer. Je n'ai plus un geste à moi. » ...  
« Il faut choisir Nobel-spiess, la correspondance de votre femme ou vos livres. Vous ne pouvez emporter tout ça en cellule. » ...  
« Jean Vasserot : trente mois au QHS de Mende. Motif : lors de la mutinerie de juillet 1974, il fut l'un des derniers détenus à accepter de réintégrer sa cellule, prétextant qu'il était innocent... »  
« Taleb Guerfi : un an de QHS. Motif : est monté dans un arbre pour protester contre une punition de mitard. »  
« Jean-Claude B. huit mois de QHS. Motif : se plaint que la nourriture est mauvaise. »  
« Roger D. trois ans de QHS. Motif : gauchiste contestataire. »

QHS dans l'attente d'un jugement. Que le neuvième gréviste de la faim soit Willoquet, surnommé à un moment l'ennemi public N° 1, n'est pas le fond du problème. Ennemi public N° 1 ou pas, il n'y a aucune raison pour que l'administration pénitentiaire aggrave un jugement rendu par la cour; ensuite ils demandent que leurs soit accordé un statut de prisonniers et d'êtres humains, eux qui sont traités comme des bêtes, nourriture jetée par une sorte de guichet, etc...

Alors que la loi Peyrefitte sera prochainement applicable et qu'elle consacre certains de ses chapitres aux détenus, à leur détention et réduit considérablement leurs possibilités de réinsertion sociale, il nous appartient donc de soutenir les revendications de ces détenus et de réclamer la suppression des QHS.

Les QHS qu'est-ce que c'est? Le raffinement d'une méthode de destruction physique, psychologique, sociale du détenu. Roger Knobelspiess, ancien détenu de QHS, le raconte dans son livre (Roger Knobelspiess, QHS, Quartier de haute sécurité. Chez Stock).

En voici des extraits :  
« Première réaction en entrant dans ce qu'ils continuent d'appeler "cellule" — très petite, les murs ripolinés en vert, même structure que toutes les cellules de QHS, blindage des barreaux, double grille à la porte, un lit paillasse, une table murale de 60 centimètres sur 80, un petit lavabo, un WC dans l'angle de la porte, un placard mural, deux draps, trois couvertures, c'est tout. » ...  
« Un regard sur ma nouvelle tombe. Trois étages, vingt cellules par étage par rangées de dix, environ soixante cellules dans ce quartier hermétiquement structuré comme un caisson avec une seule ouverture sur

## ENTRETIEN AVEC EMILE GARCIA SECRETAIRE GENERAL DE LA FCPE

### « NOUS CONDAMNONS LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES »

Le 22 décembre 1980, Beullac et Legendre ont présenté un programme quinquennal de formation professionnelle, devant le conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, conseil présidé par Barre.

S'inscrivant dans le cadre du VIII<sup>e</sup> plan, il consolide la situation présente. S'appuyant sur des départs massifs de jeunes de l'école, il facilite encore plus l'apprentissage. L'année 1982 comptera 125000 apprentis. Il encourage les contrats emploi-formation. En 1985, 110000 jeunes seront tributaires de l'alternance.

A quel âge sera-t-on majeur et aura-t-on droit à un salaire digne de ce nom, puisque jusqu'à 26 ans le patronat pourra proposer à ces jeunes une formation professionnelle très réduite en les rémunérant dans le meilleur des cas au SMIC.

Nous avons désiré connaître le point de vue de la FCPE (ex-fédération Cornec) sur ce problème. A cette fin, nous avons rencontré Emile Garcia, son secrétaire général.

■ Quelle analyse faites-vous de ce plan quinquennal de formation professionnelle des jeunes?

De fait, il pérennise la situation actuelle, bien que le gouvernement se défende de telles intentions. Il affirme qu'un progrès a été accompli dans le développement de la formation professionnelle, mais la séparation entre CES et LEP est toujours entretenue, alors?

Il utilise des faits réels, pour cautionner sa politique, comme le départ massif de jeunes en cours d'études. Un tiers des effectifs de LEP quittent l'école avant de passer le CAP, de 15 à 20% avant de passer le BEP. Environ 250000 jeunes, issus de classes de LEP, de 3<sup>e</sup>, de 2<sup>e</sup>, de 1<sup>re</sup> se retrouvent chaque année sur le marché de l'emploi, sans formation.

Ce plan sur la formation professionnelle comporte de graves dangers. Il poursuit une campagne d'asphyxie de l'enseignement public pour ensuite livrer les jeunes à des contrats à durée déterminée et sans garantie de formation.

Voyez-vous, notre fédération dénonce les conditions dans lesquelles s'effectue l'orientation vers les LEP. On y est orienté sur un constat d'échec. Il n'est pas bon en enseignement général? Il ira en LEP! Néanmoins, dans l'état actuel des choses, entre ce qu'on voudrait et ce qui est fait, nous militons pour le maintien de ces établissements technologiques et celui du CAP en trois ans.

C'est préférable à la « formation professionnelle » proposée hors des structures de

l'enseignement public. Nous appuyons tout — même si nous avons certains désaccords — ce qui peut maintenir la formation dans le cadre de l'école. En effet, le gouvernement, avec le plan quinquennal, joue quasiment sur du velours. La formation en alternance (\*) comme les contrats emploi-formation, l'apprentissage exercent sur les jeunes un intérêt attractif. Il y a la promesse d'un gain, même

postes de travail et la possibilité d'obtenir un CAP, hésitera-t-il?

Nous condamnons sans réserve une telle politique, consistant à débloquer 10 milliards pour développer l'apprentissage tout aussi bien dans l'industrie que dans les maisons familiales rurales, les pactes nationaux pour l'emploi, alors qu'elle refuse à l'Education nationale les moyens nécessaires à améliorer les formations profes-



#### Extraits du projet d'école de la FCPE

(...) Si l'école d'aujourd'hui vit trop repliée sur elle-même et ne s'ouvre pas suffisamment au monde extérieur, cela provient essentiellement :

(...) — de la coupure constamment maintenue entre un enseignement de type général, qu'on privilégie, et un enseignement technologique dévalorisé, qu'on estime réservé aux élèves en situation d'échec scolaire; (...)

Il s'agira en outre d'introduire dans les programmes de toutes les classes d'enseignement général, une initiation technologique et socio-économique à base scientifique et une information sur le monde du travail adaptée à l'âge des enfants.

(...) Il faut accorder une place à l'enseignement technologique, à l'initiation aux faits économiques et sociaux, une attention toute particulière tournée vers l'environnement immédiat et le monde du travail que chaque enfant, chaque adolescent doit apprendre à connaître, à comprendre pour mieux s'y insérer et les transformer au service des hommes. (...)

s'il est bénin, celle d'une embauche et éventuellement d'une formation.

Si un jeune met dans la balance l'apprentissage, sa rémunération, sa promesse d'embauche, une certaine connaissance du métier, la possibilité d'obtenir un CAP et ses études au LEP sans gain, sans engagement d'embauche, et malgré une formation professionnelle générale et technique de qualité, mais pas forcément limitée aux besoins exigés par le

sionnelles qu'elle dispense (constructions de nouveaux LEP et lycées techniques, diversification des formations...). Elle laisse libre cours et même encourage le développement d'établissements privés (loi Guemour) offrant les mêmes enseignements qui concurrencent le service public. Aucun contrôle n'est exercé sur l'ouverture de tels établissements. Les exemples? A foison! Un parmi d'autres. Dans l'Est le ministère de l'Education nationale a refusé la création d'une section dans un LEP, par contre lors de la même période un établissement privé inaugura ce même type de section!

■ Vous contestez « la formation professionnelle » extra-scolaire délivrée par l'apprentissage et autres pactes nationaux, vous opposez-vous également aux stages en entreprises?

Il ne s'agit pas de faits comparables. La formation concertée répond quelque peu à notre projet d'école (cf encadré), et nous nous bagarrons pour qu'elle se réalise selon nos desseins.

Avec les stages en entreprise effectués par des élèves de LEP durant le cursus scolaire, les rapports avec la production, avec la formation doivent être diamétralement opposés à ceux de l'apprentissage.

La formation concertée ne doit relever que de la compétence des établissements scolaires. L'élève peut y acquérir une connaissance de son futur métier, des syndicats, de la vie d'une entreprise. Ils ne sont pas rémunérés, les entreprises ne disposent pas ainsi de moyens de pression sur la production fournie, par exemple.

Notre vigilance est en alerte. En effet, autant nous pensons qu'une telle pratique est profitable à la formation professionnelle des jeunes, autant nous veillons à ce que des points fondamentaux soient respectés. Nous nous opposons farouchement à ce que l'élève remplace un travailleur en arrêt-maladie, qu'on lui fasse jouer le rôle d'un jaune ou qu'il évite au patron d'embaucher. Le jeune doit être en surnombre dans l'entreprise.

L'équipe pédagogique et éducative doit avoir à tout moment la maîtrise du stage. Celui-ci doit s'intégrer dans le programme d'étude. L'équipe pédagogique doit pouvoir mettre fin au stage quand elle le juge bon. Elle doit disposer aussi des moyens en crédits et temps de suivre les élèves en stage. Le surcoût qu'entraînent bien souvent ces stages pour les familles doit être pris en charge par l'Education nationale.

Propos recueillis par  
Nathalie VILLOTIERS

(\*) La formation en alternance désigne la formation professionnelle dispensée par un établissement, en dehors de toute structure scolaire. Les contrats emploi-formation représentent un type de formation en alternance. Ils sont très peu rémunérés.

La formation alternée concerne les jeunes d'âge scolaire et qui suivent l'école. Dans le cadre de leurs études, ils effectuent des stages en entreprise, qui ne relèvent que des compétences de l'Education nationale.



# PROCES DE BASTELICA-FESCH

## «CE N'EST PLUS SEULEMENT DE LA CORSE QU'IL EST QUESTION MAIS DE LA DEMOCRATIE»

Les malfaiteurs sont libres et les victimes sont en prison. Tandis que les barbouzes Bertolini et Olliel ont été libérés, 17 militants autonomistes corses emprisonnés depuis l'affaire de Bastélica-Fesch sont jugés par la Cour de sûreté de l'Etat à partir de mercredi 14 janvier. Leur crime

c'est d'avoir, il y a un an, remis les deux barbouzes à la justice. Pour mettre le comble à la provocation Bertolini et Olliel se sont portés partie-civile contre les autonomistes. Au moment où s'ouvre le procès, 3 inculpés, détenus depuis un an, en sont au 64e jour de grève de la faim et 3 autres entament la 57e jour.

Peyrefitte, qui justifie cette tragi-comédie politico-judiciaire que constitue le procès de Bastélica-Fesch, provoque délibérément l'opinion publique. Alors que personne n'admet qu'on libère les uns (les barbouzes) et maintienne les autres (les autonomistes) en prison, Peyrefitte a répondu ainsi au délégué épiscopal de Bastia : « Il suffit qu'ils acceptent de se nourrir pour que l'épuisement dont vous vous alarmez cesse aussi. » (...) « Le parquet n'avait aucune raison de s'opposer à la mise en liberté sous contrôle judiciaire d'un grand blessé dont l'état a été jugé incompatible avec une détention prolongée. Il n'y a pas d'avantages de raisons pour que le parquet demande aux juges de céder à un chantage exercé sur la justice. »

Ça, c'est pour défendre Bertolini, « grand blessé » qui s'il n'avait été intercepté par les autonomistes, aurait bel et bien commis un attentat contre Marcel Lorenzoni, militant de l'UPC. Quant à son complice Olliel, il est plutôt jeune et fringant... et libre. Alors, où est la justice pour qu'on puisse lui exercer un « chantage » ?

La chambre de contrôle de l'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat avait demandé au Dr Deponge de faire une expertise médicale des 6 grévistes à l'hôpital de la prison de Fresnes. Selon le rapport de « l'expert », déposé le 6 janvier « Il n'existe à ce jour aucun signe de gravité particulière de l'état interne des détenus. Ils doivent continuer de faire l'objet d'une surveillance médicale rigoureuse. En cas d'aggravation, notamment d'apparition de rupture de l'équilibre biologique, les intérêts pourront faire l'objet, dans le cadre hospitalier pénitentiaire, des soins que justifierait leur état. »

Selon les toubibs-mâtons « les jours des prévenus ne sont pas en danger grâce aux soins qui leur sont prodigués ». Conséquence logique de ce savant diagnostic : la demande de liberté provisoire est de nouveau refusée le 8 janvier. Maître Felli, avocat



Mardi 13 janvier, les familles des emprisonnés se rassemblent devant le ministère de la Justice. Une délégation est reçue par un conseiller technique du ministère et deux autres sous-fiffes. Après quelques considérations humanitaires — à propos de la situation des grévistes — ils ont osé dire que si quelque chose arrivait ce serait la faute des familles (des grévistes) et leurs conseils ! Ils n'ont rien voulu entendre sur Bertolini et Olliel.

des détenus, demande une contre-expertise.

Certains détenus ont perdu plus de 20 kg. A tout moment la mort peut survenir, d'un arrêt cardiaque ou autre. Christian Lorenzoni fait une sorte d'anémie du sang; Michel Polini vomit tout ce qu'il boit. Toutefois, le 8 janvier, les 6 ont communiqué qu'ils étaient déterminés à aller jusqu'au bout.

« Malgré les pressions morales les plus insidieuses, les contraintes, les perfusions effectuées de force, l'intransigeance de l'administration médico-pénitentiaire et en dépit de notre affaiblissement total.

« Il y a bien longtemps, disent-ils, que cette affaire dépasse notre cas personnel et le cadre corse. Elle interpelle tous les hommes attachés à la démocratie. »

Et malgré les épreuves, ils gardent un moral formidable. Quant aux sept grévistes d'Ajaccio — inculpés libres — plusieurs centaines de personnes par jour leur rendent visite.

### UN PROCES A LA FRANCO ?

Il faut rappeler que si la date du procès a été fixée

au 14 janvier — par décret de Peyrefitte — alors qu'ils sont emprisonnés depuis un an et que l'instruction est terminée depuis 6 mois, c'est dû à la grève de la faim. D'ailleurs, avant de fixer une date, le juge disait toujours que le procès était imminent, pour leur faire cesser la grève. S'il y a un chantage, c'est bien celui du pouvoir.

Pendant des années, l'organisation légale « Union de la population corse » (UPC) du Dr E. Siméoni, a dénoncé les polices parallèles et Francia en particulier. Elle a, à de multiples reprises, averti les pouvoirs publics qui ont toujours fait la sourde oreille et le groupe Francia continuait de sévir sans être nullement inquiété. L'UPC a préparé les dossiers et révélé les aveux de Bertolini (47-48 attentats anti-autonomistes). Alors, d'où vient la violence, dont certains parlent abondamment pour faire accentuer la répression ? Tout le monde reconnaît que la Corse bat tous les records de chômage, que les salaires sont de 20 à 30% plus bas que ceux du continent, etc.

Quel procès peut-il y

avoir avec des hommes ayant subi 2 mois et plus de grève de la faim ? Un procès sans défense, avec une juridiction dont on a déjà pu apprécier les « talents » (plus de 200 ans de prison infligés en un an et demi). Va-t-on arriver à un procès à la Franco ? Tout le laisse craindre.

La commission française « Justice et paix » a déclaré : « Que les hommes prennent ainsi de tels risques pour leur santé, ce n'est pas sans raison sérieuse. »

Maître Felli, également porte-parole de l'UPC, a lancé — vendredi dernier à Bruxelles — un appel « aux hommes et aux femmes d'Europe » pour exiger la libération des emprisonnés. Les avocats vont saisir la Cour internationale de justice de La Haye sur le sort des détenus.

Comme l'affirme l'UPC, dans l'affaire Bastélica-Fesch « ce n'est plus seulement de la Corse qu'il est question, mais de la démocratie ». C'est devenu une affaire nationale, sinon internationale.

Loi Peyrefitte, Cour de sûreté de l'Etat... des joyaux de la « Démocratie française ». Claude LEBRUN

# MAYENNE

## COMLOT CONTRE UN SYNDICALISTE PAYSAN

Fin décembre 1980, une radio bien intentionnée — France Inter pour ne pas la nommer — nous faisait vivre « en direct », dans le cadre de ses flashes d'information horaires et de sa page régionale, comme ils disent, ce que depuis on a appelé dans la grande presse — celle qui ne ment... presque jamais — « l'affaire du charnier » de Rancigny-en-Mayenne.

Bien des auditeurs ont dû s'indigner en pensant que des paysans abattent ou laissent mourir leurs animaux. Mais la vérité est toute autre. Elle dépasse la fiction, l'anecdote, elle soulève l'indignation.

Les deux frères Froger (Dominique et Benoit) exploitent cette ferme de 70 hectares en GAEC. 1978, Benoit quitte l'exploitation pour une autre profession et Dominique reste seul. Il ne peut poursuivre la production laitière dans ces conditions et propose un plan de reconversion lait-viande tant vanté par le gouvernement à cette époque. Ce plan lui est refusé : première forme de répression. Le Crédit agricole exige, immédiatement après la cession de Benoit, le remboursement de ses prêts d'installation, soit la somme de 45 millions d'anciens francs, ce qui fut fait et qui entraîne bien sûr un trou insurmontable dans la gestion de la ferme.

Pendant deux années, la situation économique de la ferme se détériore. Dominique glisse vers le découragement et finalement l'état dépressif.

Il se replie sur lui-même et refuse d'en parler à ses camarades du syndicat.

Les fermages ne peuvent plus être payés, les intérêts de retard s'accumulent et c'est le cercle vicieux. Voilà réalisée concrètement un aspect de la politique bourgeoise à la campagne : si tu ne passes pas le seuil de développement voulu par ces brigands, c'est la chute libre et le cas n'est pas isolé, il est même en progression dramatique.

Dans ces conditions, des bêtes crevées par intoxication alimentaire (et non pas sans alimentation) restent quelques jours en décomposition. C'est alors que la machination contre les frères Froger se met en route tel un rouleau compresseur.

Tout d'abord c'est un avis d'expulsion sur plainte du propriétaire qui est assigné (il devait être mis à exécution le lundi 5 janvier). Mardi 30 décembre, à 7 heures du matin, Dominique, sa femme et ses deux enfants partent passer les fêtes dans la famille éloignée. A neuf heures, le même jour, Benoit avec qui il est resté lié comme un frère, arrive à la

ferme pour remplacer Dominique dans le travail.

C'est alors la cruelle vérité qui apparaît : la police, la direction des services vétérinaires, le maire et les organes d'information régionaux sont là pour enclencher publiquement cette machination.

Le vendredi 2 et le samedi 3 janvier la presse annonce à grands titres à sensation un « abandon d'animaux » (faux), « un véritable charnier » (faux), « un reste de troupeau en état lamentable » (faux).

La SPA s'en mêle en amenant quelques bottes de foin pour parachever le tableau.

Il faut frapper fort. Le simple déroulement normal qui a lieu dans ces cas (faillite, vente de saisie, etc.) ne doit pas s'appliquer ici.

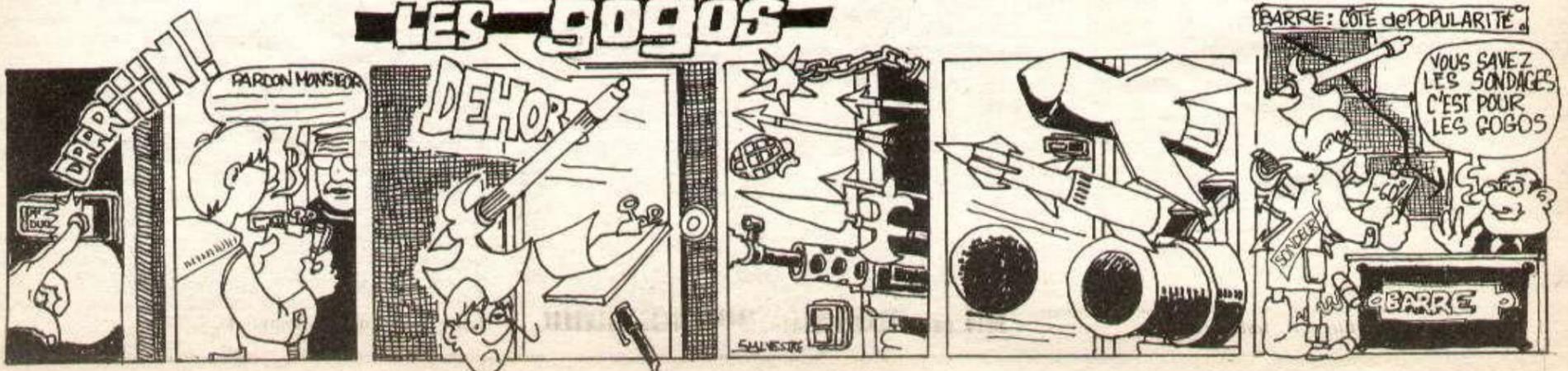
Pourquoi ?

Eh bien, Dominique Froger est un actif militant syndical dans l'organisation Paysan-Travailleur.

Récemment, des victoires portant sur des centaines de millions de francs, ont été remportées par le Comité de liaison des éleveurs intégrés. Ce que la justice n'a pas réussi à faire, la répression doit le faire. Comme dans les usines, la bourgeoisie veut la peau de ces militants syndicaux combattifs et progressistes !

Mais attention, il y a un hic : la solidarité est un mot qui fait encore partie du langage parlé dans notre pays. Cette solidarité dans la lutte a pris tout son effet dès le premier jour de l'affaire. Des dizaines et des dizaines de militants syndicaux, de voisins paysans ou pas, sont venus soutenir les Froger et paralyser cette opération à caractère politique évident. On peut dire que déjà cela est une victoire importante dans la situation difficile des luttes d'aujourd'hui. On peut affirmer que cette réaction quasi spontanée a certainement évité qu'il y ait un véritable drame (nous savons où mène trop souvent la dépression).

# LES GOGOS



## MONTPELLIER LA VICTOIRE DES BUS

Judi 7 janvier, à 14 heures, les bus circulaient à nouveau dans Montpellier. Après 21 jours de grève et une dernière nuit de négociations, les grévistes (100%), après analyse des résultats décident d'arrêter la plus longue grève des bus qu'ait connue Montpellier.

Dès le lendemain, le maire (PS) et la même presse qui attaquait les grévistes tentaient d'embrouiller les cartes, prétendant que la grève n'avait servi à rien. Décidément ces gens-là sont et restent de l'autre côté de la barrière, contre les travailleurs. Pour connaître les résultats et l'analyse des résultats, nous avons rencontré un représentant du syndicat CGT.

■ Après vingt jours de grève vous avez gagné en grande partie sur vos revendications, qu'est-ce que vous pensez des résultats obtenus, et pensez-vous qu'une lutte comme la vôtre soit difficile à mener aujourd'hui et pour-quoi?

C'est plus une victoire morale que financière. Toute l'année, il y a eu des escarmouches avec la direction, mais on attendait cette période pour broncher, c'est la plus favorable, mais on sentait que la grève serait dure car Frêche (maire PS de Montpellier et président de la SMTU) et le gouvernement, c'est la même chose, et à travers Frêche nous incriminons le PS qui n'a rien fait, Frêche qui par cette lutte a essayé de couler le syndicat CGT.

Dans le contexte actuel, c'est difficile d'être victorieux, une municipalité de gauche, on était en droit d'attendre autre chose... Notre but était de crever

l'indice INSEE, là on est gagnant, on a crevé : la direction nous a toujours proposé une bouteille d'un litre répartie de diverses façons, mais nous demandions un litre et quart et nous avons obtenu un litre et quart.

■ Le soutien et la solidarité de l'ensemble des travailleurs et de la population, c'est un atout majeur à la victoire d'une lutte, à quel moment avez-vous pu la réaliser et comment?

En fait, notre syndicat apparaît comme tellement costaud que les autres syndicats ont commencé à se préoccuper de nous qu'au bout du dixième jour de grève, mais dès le premier jour nous avons informé l'UL et l'UD-CGT, et puis il y a eu la période des fêtes de Noël et jour de l'An...

Peu avant la fin de la grève la solidarité des entreprises (Renault, STN, communaux, CRAM, Antix,

CHR) commençait à s'organiser.

Par rapport aux usagers, c'est vrai qu'il faut les tenir au courant de nos difficultés et par rapport à eux, on a besoin de l'appui total de la presse. Le problème majeur, c'est de gagner l'avis favorable des usagers et là il faut développer l'information.

■ Si c'était à refaire, est-ce que vous referiez pareil?

On referait pareil. On a pu exprimer notre colère que nous avions engrangée toute l'année et la soumettre à l'opinion publique. Ce qui nous a motivé le plus, c'est les conditions de travail. Frêche a dit que nous avions fait grève pour rien, mais la section considère que la lutte est payante car on a fait sauter le verrou du Plan Barre et de l'INSEE. Et puis, ce qu'on a obtenu, ça va profiter aussi aux usagers, par exemple l'allongement du temps de parcours sur une ligne va faire tourner un bus de plus et donc réduire le temps d'attente. On souhaite que de nombreux réseaux vont essayer de faire la même chose : démolir le symbole du Plan Barre et de l'indice INSEE.

Quant à nous, nous partageons cette analyse et remercions les travailleurs de la SMTU de cette belle

victoire, car elle est un encouragement pour toute la classe ouvrière, tous les travailleurs de Montpellier.

Leur victoire prouve que, malgré l'offensive de grande ampleur du patronat, il ne faut pas baisser les bras, qu'il est possible de lutter et de gagner sur les salaires et les conditions de travail, au moment même où l'écrasante majorité des luttes sont des luttes pour la défense de l'emploi.

Leur victoire prouve aussi que pour gagner il faut être solide sur le plan syndical et ceux de la SMTU le sont, plus de 180 syndiqués CGT sur 230 travailleurs, il faut arriver à élaborer des revendications qui correspondent à l'intérêt de tous et les élaborer collectivement afin que le maximum de travailleurs s'engage dans l'action. Il convient aussi de mettre en place une bonne solidarité, pour la SMTU, elle a été organisée tardivement par l'UL, sans doute parce que la ligne confédérale sous-estime les difficultés de la période où il est plus difficile de lutter. Il convient aussi de mettre en œuvre dès le début tous les moyens qui renforcent la lutte que les travailleurs mènent à l'intérieur, en unissant tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont intérêt à la victoire des luttes.

Correspondant  
Montpellier

## AUTOMOBILE: DES ENJEUX POUR TOUTE LA CLASSE OUVRIÈRE

### Résolution du CC du PCML (3 Janvier 1981)

Les travailleurs de l'automobile ont appris la semaine dernière la série de mesures qui engage désormais cette industrie dans une période de crise ouverte et dans un processus de restructuration.

Depuis déjà plusieurs mois des indices de cette crise avaient attiré l'attention des syndicats de ces entreprises. Aujourd'hui, il apparaît nettement que le marché national s'est effectivement restreint. La baisse des immatriculations est estimée à 6% pour l'année 80, les prévisions pour 81 sont alarmantes. La sévère concurrence sur les marchés étrangers a empêché les monopoles français de l'industrie automobile de compenser cette réduction du marché intérieur. Dans une telle situation et pour sauvegarder leurs intérêts, les entreprises de l'automobile ont procédé à des concentrations, et ont accru leur productivité au prix de l'accentuation de l'exploitation des travailleurs.

Après le blocage des salaires, l'intensification du travail, ce sont des mesures de réduction d'emplois qui viennent d'être prises, jetant ainsi plusieurs milliers de travailleurs au chômage. Licenciements, fin de contrat pour les intérimaires, réduction de la production des entreprises sous-traitantes entraînant des licenciements, retraites anticipées, en clair, un ensemble de mesures qui font porter tout le poids de la restructuration sur la classe ouvrière.

Ainsi pour préserver leurs profits les entreprises de l'industrie automobile française ont supprimé 28000 emplois pour l'année. Peugeot SA a supprimé 14000 emplois en bloquant l'embauche, contrats non renouvelés et primes de départ. De plus cette entreprise vient d'annoncer 6500 départs en retraite anticipée et 3500 licenciements. C'est essentiellement les travailleurs de chez Talbot qui font les frais de ces mesures, en particulier les usines de Poissy, Valenciennes et La Rochelle, sans compter le chômage partiel à Périgny La Rochelle et à l'unité de Ford Blanchefort près de Bordeaux. Les travailleurs de chez Renault sont également touchés avec 4000 suppressions d'emplois dont 2540 départs en retraite anticipée. Voilà la façon dont les patrons se conduisent vis-à-vis des travailleurs après les avoir exploités.

Après la navale, le textile, l'électronique et la sidérurgie, c'est l'une des plus importantes fractions de la classe ouvrière qui se trouve touchée par les conséquences d'une restructuration.

A l'occasion des restructurations précédentes, chacun a pu prendre conscience que l'ensemble de la classe ouvrière se trouvait attaqué. A la perte d'emploi, l'augmentation du chômage s'ajoutait la volonté du patronat de détruire l'unité des ouvriers, leurs organisations syndicales, en bref : leur capacité de lutte.

Aujourd'hui encore, ce sont les mêmes enjeux qui sont placés au cœur de la lutte qui va opposer dans l'automobile les patrons pour imposer la restructuration aux ouvriers déterminés à défendre leurs intérêts. Il va de soi que cette lutte exige la plus grande unité dans l'action contre les licenciements, la plus grande solidarité de tous les travailleurs, d'autant que le patronat s'attaque à une des places fortes des organisations ouvrières.

Le PCML partage la profonde émotion qu'a suscitée chez les travailleurs l'annonce de ces licenciements et des suppressions d'emplois. Notre parti condamne fermement l'ensemble de ces mesures qui pour répondre aux intérêts des monopoles impérialistes français jettent au chômage plusieurs milliers d'ouvriers. Le PCML exprime sa pleine solidarité avec toutes les actions que les travailleurs avec leurs syndicats CGT et CFDT vont entreprendre pour défendre leur droit au travail. Enfin le PCML s'engage à contribuer dans la mesure de ses moyens à la réalisation de l'unité de classe des ouvriers, comme de l'unité syndicale, dans l'action pour la défense de l'emploi des travailleurs de l'automobile.

Une fois de plus, ces mesures qui frappent la classe ouvrière montrent aux travailleurs la nécessité de s'engager toujours plus largement dans la lutte de classe contre la politique de Giscard-Barre.

## LA HAGUE ACCIDENT DU TRAVAIL AU CENTRE DE RETRAITEMENT

Mardi 6 janvier, un incendie se déclençait au silo de stockage des déchets radioactifs sur le site de l'usine de retraitement de La Hague.

Bien que le directeur du centre, Delange, se soit répandu en propos rassurants, entièrement soutenu par la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), les faits têtus demeurent.

Les syndicalistes du centre ont mis en lumière les effets de la contamination, provoquée par cet incendie. « Nous avons observé à l'aide d'appareils de mesure que le césium 137 avait atteint sur le site le taux de concentration maximum admissible dans l'air ».

Par ailleurs, il semblerait que les émanations de gaz radioactif pouvaient contenir aussi du strontium, du plutonium, de l'uranium, beaucoup plus dangereux que le césium, même à dose très faible.

« Dix neuf personnes ont dû se rendre au bloc médical pour être décontaminées avant de rentrer chez elles ». « Les vêtements civils des ouvriers ont été contaminés, ils ont dû être confinés dans les fûts pour être à leur tour stockés avec d'autres déchets radioactifs ».

Au total, c'est assurément trois travailleurs qui furent irradiés. L'un d'eux appartient à une entreprise



de peinture en bâtiment. Il se trouvait à proximité du silo lorsque l'accident s'est produit. Ce travailleur a reçu une dose d'irradiations de l'ordre de 6 rems, alors que la dose limite admissible est de 5 rems en une année. Deux autres employés, affectés au gardiennage, ont été aussi fortement irradiés, en participant à la lutte contre l'incendie.

Avec cet incident, le nombre des accidents à La Hague se chiffre à six depuis le début de l'année 1980, sans compter les

deux cas de maladie professionnelle reconnues à La Hague, un cancer et une

leucémie. Le travailleur atteint de la leucémie a pu guérir, mais l'autre...

### ABONNEMENT

1 mois : 15F Soutien : 25F  
3 mois : 45F Soutien : 90F  
6 mois : 90F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis  
S'abonner un moyen pratique  
pour avoir le journal

### 1- Des actes injustifiables

Nous avons fermement réprouvé l'action menée le 24 décembre dernier par la municipalité de Vitry contre le foyer ADEF (1) où logeaient depuis trois jours plus de 300 travailleurs immigrés maliens.

Certes ces travailleurs avaient été transférés dans ce foyer (de leur plein gré d'ailleurs) par les soins de l'ADEF, avec la bénédiction des autorités préfectorales et du maire de St Maur, ville où ils logeaient auparavant, également dans un foyer ADEF et dans des conditions détestables dont le maire et l'ADEF sont entièrement responsables.

Certes la municipalité de Vitry souhaitait un autre usage que le logement de travailleurs immigrés pour ce foyer d'où l'ADEF avait fait expulser 6 mois plus tôt les occupants immigrés (Nord-africains ceux-là) parce qu'ils menaient une grève des loyers.

Mais rien à nos yeux ne peut justifier une action dont les premières victimes ont été 300 travailleurs ainsi privés à la veille de Noël de chauffage, d'eau, d'électricité, les entrées du foyer encombrées de monceaux de terre accumulés au bulldozer, escaliers extérieurs détruits. Il n'est pas possible

de considérer cela comme une bonne chose pour la classe ouvrière, pour son unité (2).

Nous avons pressenti que de telles actions se produiraient, dès l'instant que de nombreux maires de municipalités PCF de la région parisienne, parlant de «cote d'alerte atteinte» avaient fait connaître en octobre dernier leur intention de passer aux actes, d'agir avec les moyens à leur disposition pour «l'arrêt de l'immigration et une plus juste répartition des immigrés»; dès l'instant que le Bureau politique de ce parti, puis son secrétaire général, appuyant cette initiative, avaient lancé une campagne dans ce sens.

(1) ADEF : Association du type SONACOTRA (on sait ce que cela veut dire pour les immigrés!) gérante de foyers (150 environ).

(2) Rappelons que le MRAP notamment a désapprouvé l'action menée à Vitry.

Par ailleurs cette action — on ne peut que le déplorer — a été pour la bourgeoisie et le gouvernement une occasion de crier au racisme et de tenter de se faire passer pour amis des immigrés : notre ennemi de classe est expert dans le genre et ne recule devant aucune hypocrisie!

## TIRER LES CHOSES AU CLAIR

### 2- Frapper la bonne cible

Il y a bien longtemps que nous dénonçons la politique gouvernementale à l'égard des travailleurs immigrés. Depuis des années Giscard-Barre-Ceyrac leur portent des coups. Ils n'ont eu de cesse d'en faire des hommes exploitables à merci, privés de tous droits, sous la menace perpétuelle de l'expulsion, de la brimade, de l'assassinat (avec plus d'une fois comme assassin un représentant des «forces de l'ordre»).

Ainsi en même temps, créant une catégorie de «travailleurs inférieurs», se donnaient-ils les moyens de peser toujours plus sur les conditions de travail, de vie, sur les libertés de tous les travailleurs.

Dans la sidérurgie, après les milliers d'immigrés licenciés en 1977, il y eut d'autres milliers de licenciements. Après les lois Bonnet-

Stoléru, il y a la loi Peyrefitte prétendue «sécurité et libertés»...

Pour appuyer cette politique, les Giscard-Barre ont fait donner à plein la campagne «immigration : chômage, immigration : charges sociales, immigration : insécurité, délinquance» et bien d'autres thèmes, visant à faire de l'immigré le bouc émissaire de toutes les difficultés. Une véritable campagne raciste que de nombreux immigrés ont payé de leur sang et dont Copernic fut un fruit, une véritable campagne de division très grave, très néfaste pour tout le peuple de ce pays.

Aussi notre parti a appelé ou s'est associé à toutes les initiatives contre cette politique, qu'elles soient le fait d'associations d'immigrés, du MRAP, des syndicats... Depuis longtemps, c'est l'un des axes sur lequel notre parti agit, un des prin-

cipaux thèmes sur lequel notre journal produit enquêtes, analyses, révélations et dénonciations de la politique Giscard-Barre.

Aujourd'hui où le chômage a atteint les proportions que l'on sait, où les conditions d'existence des travailleurs se dégradent sur tous les plans, où de nouvelles et graves menaces approchent à grands pas (dans l'automobile en particulier), la question est plus que jamais de savoir comment mener et développer la lutte contre la politique du gouvernement et du patronat, comment lui barrer la route.

Nous avons bien le sentiment de ce point de vue de nous situer sur le même terrain que les militants du PCF : nos militants en ont assez de preuves dans le combat quotidien où ils se trouvent côte à côte.

Nous n'en sommes que plus attachés à vouloir avec

eux mettre les choses au clair et à débattre au fond des choses. Les problèmes existent, ils s'aggravent pour tous les travailleurs; ils s'aggravent dans les cités où ils vivent, dans les banlieues des grandes villes, Paris en premier, dans des communes dont le PCF a souvent la gestion. Nous ne le nions pas, au contraire : c'est cela la situation actuelle. Mais nous pensons que la campagne lancée sur le thème : «arrêt de l'immigration, plus juste répartition des immigrés» n'est pas la bonne réponse, pour la raison essentielle qu'elle fait apparaître les immigrés non pas comme partie intégrante de la classe ouvrière, mais comme un fardeau, une source de difficultés tant en ce qui concerne l'emploi que la vie dans les cités populaires : elle peut détourner de la vraie cible et alimenter les divisions français-immigrés.

### 3- «arrêt de l'immigration»

«Il faut arrêter l'immigration sous peine de jeter de nouveaux travailleurs au chômage». C'est ainsi que s'exprime Georges Marchais dans sa lettre au recteur de la Mosquée de Paris, publiée dans *L'Humanité* et dans le supplément diffusé le 10 janvier dans la manifestation organisée à Vitry par le PCF. Se trouvent ainsi liés chômage et immigration; l'immigration source de chômage.

Ce point de vue est-il en accord avec les faits?

Le nombre de travailleurs immigrés en France a varié de quelques % ces dernières années, augmentation bien plus faible que dans des périodes précédentes : le gouvernement a lui-même mené, depuis 73-74, une politique d'arrêt de l'immigration combinée à «l'incitation au départ» (le million, les expulsions...). Certaines nationalités diminuent en nombre (comme les Algériens) d'autres augmentent (comme les Marocains ou ceux venant du Sud-Est asiatique), mais le nombre global est relativement stable. Et c'est justement dans cette période que le chômage a crû dans de très fortes proportions.

Ce qui provoque le chômage, c'est le redéploiement, la rentabilisation, la politique d'exploitation renforcée des travailleurs que mènent patronat et gouvernement.

En mettant en avant une telle arithmétique — plus d'immigrés : plus de chômage — n'ouvrait-on pas la porte à cette autre : 2 millions de chômeurs, deux millions

d'immigrés? Ne justifie-t-on pas de fait l'usage des moyens qui sont en place pour réduire le nombre d'immigrés? Et prend-on bien comme cible la politique de licenciement et d'aggravation des conditions de travail (au nom de la compétitivité), qui est la cause de l'accroissement du chômage?

Contre le chômage, la seule voie est de lutter contre les licenciements, pour l'amélioration des conditions et de la sécurité du

travail, pour l'embauche des jeunes, etc...

Pour ce qui concerne l'immigration, véritable déportation dont est coupable le capitalisme, l'impérialisme, il faut lutter pour l'égalité des droits, de tous les droits entre Français et immigrés. C'est l'inégalité, qui permet aux patrons de «tirer» plus de profits des uns que des autres, qui fait qu'ils importent ainsi une main d'œuvre qu'ils comptent pouvoir mieux exploiter.

### 4- «répartition équitable des travailleurs immigrés»

La formulation même de cette proposition (sous la plume de G. Marchais) exclut les immigrés de la classe ouvrière, en fait une sorte de charge qui serait à répartir.

S'agissant de problèmes de logement, d'école, d'aide sociale, c'est bien entendu la classe ouvrière qui subit de

plein fouet les effets de la politique Giscard-Barre et parmi elle, les plus défavorisés. Dirait-on «répartition plus équitable des éléments défavorisés de la classe ouvrière, des revenus inférieurs à telle somme, des chômeurs», voire «répartition équitable de la classe ouvrière»?

«Logement, aide sociale, école : la cote d'alerte est atteinte» dit G. Marchais qui ajoute avoir préconisé dès 1969 (en tant que chargé de l'immigration à la direction du PCF) une «répartition mieux équilibrée des immigrés». Mais ce sont les difficultés qui se sont aggravées pour tous les travailleurs, les tensions qui peuvent en résulter, la campagne anti-immigrés du pouvoir qui s'est développée, dans les dernières années. C'est là qu'est la cote d'alerte, pas dans le nombre «trop élevé» d'immigrés!

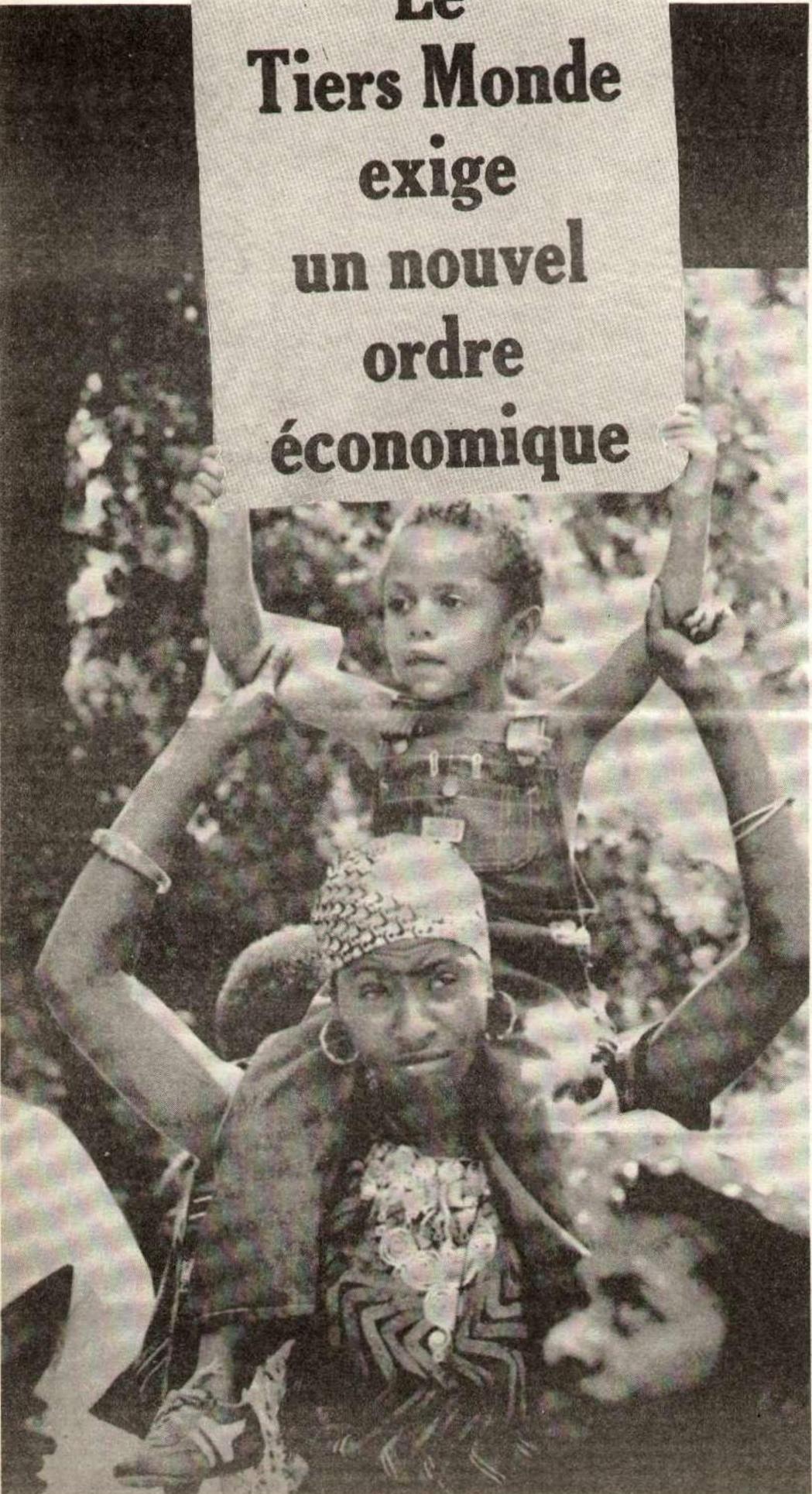
Dans ces conditions, la voie est-elle de réduire le nombre d'immigrés dans les communes ouvrières, pour que les aides sociales, les moyens scolaires, les logements restent suffisants pour les Français? C'est opposer les intérêts d'une partie de la classe ouvrière (les Français) à ceux d'une autre (les immigrés). Ce n'est pas une position de classe! Et à ce compte, le pouvoir pourra continuer à avancer ses mesures antisociales, ses réductions d'effectifs enseignants, de crédits pour les écoles, pour les aides sociales, et d'augmentation des loyers. Tout ce contre quoi il faut lutter au contraire, Français-immigrés unis.

Gilles CARPENTIER



Travailleurs turcs sans papiers, mineurs marocains sans statut, deux luttes marquantes de la classe ouvrière en France au cours de l'année 1980...

# Le Tiers Monde exige un nouvel ordre économique



## Une époque nouvelle dans les relations internationales

Le 1er mai 1974 est sans conteste une date historique pour les peuples et pays du Tiers Monde. Ce jour-là, en effet, l'Assemblée générale de l'ONU adoptait une « déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international » (1).

C'était là le résultat concret, tangible de la volonté des pays du Tiers Monde de mettre un terme à l'ordre inique des choses dans le domaine des relations économiques au niveau mondial.

Des pays que rien ne semblait unir, à systèmes sociaux et politiques différents, possédant des matières premières d'importance stratégique comme le pétrole ou ne possédant rien de cela, plus ou moins liés encore pas leurs habitudes commerciales

à l'impérialisme, se dressaient unanimes.

A l'époque pour beaucoup de gens dans notre pays l'événement n'est pas apparu si important que cela. Il est vrai que beaucoup de gens étaient loin d'imaginer un tel événement, sûrs qu'ils étaient et qu'ils sont encore de leur capacité à diriger les affaires internationales sans tenir compte du Tiers Monde.

Pourquoi ces revendications dont nous parlons? « Elles résultent — si l'on se place dans une perspective conjoncturelle — d'une détérioration accrue des termes de l'échange, de l'aggravation de l'endettement des pays en voie de développement, de l'érosion de leur pouvoir d'achat à la suite de la crise monétaire occidentale; la conjugaison de ces difficultés avec l'affai-

blissement économique et politique des pays industrialisés — embargo pétrolier, retrait des Etats-Unis du Vietnam notamment — a conduit le Tiers Monde à réclamer une plus grande équité et une réelle interdépendance dans les relations internationales. Mais elles marquent aussi une étape dans la maturation des idées politiques des dirigeants des pays naguère colonisés. Elles ouvrent à coup sûr une époque nouvelle dans les relations internationales. » (2)

(1) Introduction à la déclaration adoptée le 1er mai 1974 à l'ONU.

(2) Extrait de l'introduction de la brochure consacrée au dialogue Nord-Sud par la Documentation française, N° 296 du 29 octobre 1976 — édition rouge — page 2.

## Quelques revendications présentées par le Tiers Monde

« Nous membres de l'Organisation des Nations Unies, (...) proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les Etats, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement et assurera dans la paix et la justice aux générations présentes et futures un développement économique et social qui ira en s'accroissant, et, à cette fin, déclarons ce qui suit :

« 1) Le résultat le plus considérable et le plus important qui ait été obtenu durant les dernières décennies est l'affranchissement de la domination coloniale et étrangère d'un grand nombre de peuples et de nations qui ont pu, dès lors, devenir membres de la communauté des peuples libres. (...) Les avantages du progrès technique ne sont pas répartis équitablement entre tous les membres de la communauté internationale. Le revenu des pays en voie de développement, où vivent 70% de la population mondiale, ne représente que 30% du revenu mondial. (...) L'écart entre les pays développés et les pays en voie de développement ne cesse de croître dans un monde régi par un système qui remonte à une époque où la plupart des pays en voie de développement n'existaient même pas en

tant qu'Etats indépendants et qui perpétue l'inégalité. (...)

« 4) Le nouvel ordre économique international devrait être fondé sur le plein respect des principes ci-après :

« a) Egalité souveraine des Etats, autodétermination de tous les peuples, inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force, intégrité territoriale et non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats; (...)

« d) Droit pour chaque pays d'adopter le système économique et social qu'il juge être le mieux adapté à son propre développement et de ne souffrir en conséquence d'aucune discrimination; (...)

« e) Souveraineté permanente intégrale de chaque Etat sur ses ressources naturelles et sur toutes les activités économiques. En vue de sauvegarder ces ressources, chaque Etat est en droit d'exercer un contrôle efficace sur celles-ci et sur leur exploitation par les moyens appropriés à sa situation particulière, y compris le droit de nationaliser ou de transférer la propriété de ses ressortissants, ce droit étant une expression de la souveraineté permanente intégrale de l'Etat. Aucun Etat ne peut être soumis à une coercition économique, politique ou autre visant à empêcher l'exercice libre et complet de ce droit inaliénable; (...)

« f) Droit pour tous les Etats, territoires et peuples soumis à une occupation étrangère, à une domination étrangère et coloniale ou à l'apartheid d'obtenir une restitution et une indemnisation totale pour

l'exploitation, la réduction et la dégradation des ressources naturelles et toutes les autres ressources de ces Etats, territoires et peuples;

« g) Réglementation et supervision des activités des sociétés multinationales par l'adoption de mesures propres à servir l'intérêt de l'économie nationale des pays où ces sociétés multinationales exercent leurs activités sur la base de la souveraineté entière de ces pays;

« h) Droit des pays en voie de développement et des peuples et territoires se trouvant sous domination coloniale et raciale et sous occupation étrangère d'obtenir leur libération et de recouvrer le contrôle effectif de leurs ressources naturelles et de leurs activités économiques; (...)

« k) Octroi par l'ensemble de la communauté internationale d'une assistance active aux pays en voie de développement, sans aucune condition d'ordre politique ou militaire; (...)

« n) Traitement préférentiel et sans réciprocité pour les pays en voie de développement, chaque fois que cela est faisable, dans tous les domaines de la coopération économique internationale, chaque fois que cela est possible; (...)

« q) Nécessité pour tous les Etats de mettre fin au gaspillage des ressources naturelles, y compris les produits alimentaires; (...)

(Déclaration à l'ONU du 1er mai 1974)

## Quelle industrialisation pour le Tiers Monde ?

De quel développement, de quelle industrialisation le Tiers Monde a-t-il besoin? Cette question toujours placée au cœur des rapports nord-sud, le président Boumediène l'abordait dès 1975, dans son discours d'ouverture à la deuxième réunion ministérielle du groupe des « 77 » (\*), tenue à Alger. Ce groupe qui rassemble l'essentiel des pays du Tiers Monde, est à l'origine du débat sur le nouvel ordre économique international. Nous publions ici plusieurs extraits de ce discours — publié dans *Révolution africaine* (N° du 21 au 27 février 1975).

Le président algérien déclarait presque d'entrée de jeu :

« Ou bien l'on préfère continuer à exploiter les pays du Tiers Monde en accaparant leurs richesses naturelles et leurs forces de travail (éventualité qui engendrerait sûrement des tensions et des crises dans les relations internationales) ou bien l'on décide, de façon concertée, de permettre à ces mêmes pays d'accéder au progrès, c'est-à-dire au monde moderne, perspective qui procurera aux pays nantis des possibilités nouvelles d'expansion en faveur de leur potentiel économique. (...) »

Il poursuivait dans ces termes :

« Toutes les possibilités doivent être, par conséquent, prospectées et inventoriées en vue d'engager nos pays à promouvoir sur place toutes les activités de transformation industrielles de leurs matières premières, activités qui doivent s'étendre aux produits les plus élaborés. Cela signifie, pour nos pays, la possibilité d'engager leurs efforts dans toutes les filières industrielles jugées d'un certain intérêt pour leur développement. Cela signifie aussi qu'ils ne sauraient être contraints à se limiter aux seules activités superficiellement industrielles ou para-industrielles, tels le montage ou le conditionnement, qui se caractérisent par des taux d'intégration faibles et une valeur ajoutée insignifiante. »

Il s'éleva ensuite contre la transformation du Tiers Monde en dépotitoir des industries en perte de vitesse dans les pays riches :

« De même, il ne saurait être question, pour eux, de servir de refuge aux activités industrielles devenues indésirables dans les pays développés. Les pays en voie de développement doivent pouvoir mettre en œuvre une politique d'industrialisation conçue comme une action en profondeur s'ap-

puvant sur la mise en valeur de l'ensemble de leurs potentialités et visant à les doter d'un tissu industriel complet, incluant toutes les formes d'activités sans lesquelles leur développement pourrait courir le risque de conduire à une structure déséquilibrée de leur construction économique. En d'autres termes, il convient d'écarter la tendance qui pourrait aboutir, en fin de compte, à considérer qu'il y a des industries pour pays riches, qui se trouveraient de la sorte érigées en une forme d'aristocratie dominante dans le monde de l'industrie. »

(\*) L'Algérie a joué un rôle d'avant-garde au sein du groupe des 77 pour imposer le point de vue du Tiers Monde. Il est vrai que ce pays jouit d'un assez grand prestige aux yeux de nombreux pays du Tiers Monde notamment du fait qu'il a expulsé les armes à la main notre propre impérialisme au terme d'une colonisation qui a coûté au peuple algérien d'innombrables vies humaines.

L'Algérie s'est aussi lancée, grâce à ses ressources en pétrole et en gaz naturel, dans une modernisation en grand de son économie, non sans déboires. Elle sait, par expérience, ce que valent les promesses des impérialistes.

Le nouvel ordre économique international. Ce mot d'ordre formulé par les pays du Tiers Monde est aujourd'hui présent dans les discours de la plupart des dirigeants occidentaux. Mais ils n'ont gardé que le mot et escamoté les revendications effectives du Tiers Monde... Les voici.

## Le Tiers Monde a raison

La bataille pour le nouvel ordre économique international est engagée maintenant depuis plusieurs années par les pays du tiers monde. C'est une bataille de très longue haleine, faite d'avancées et de reculs, de victoires et d'échecs. Une bataille d'une aussi grande envergure n'est jamais gagnée d'avance.

Les pays impérialistes sont puissants et organisés. Les plus grandes banques mondiales sont des banques des pays impérialistes. Elles sont françaises, américaines, allemandes, anglaises, suisses. Ce sont les pays impérialistes, parmi lesquels nous plaçons l'URSS, qui détiennent la technologie, les moyens matériels nécessaires aux pays du tiers monde. Et ils les monnaient dans leurs rapports avec le tiers monde.

Dans le domaine de l'agriculture, des pays comme les USA peuvent, sans vergogne, affamer la moitié de la planète. L'arme alimentaire est une arme contre laquelle on est relativement démuné. Et un homme comme Reagan brandit l'arme alimentaire contre le tiers monde. C'est une arme dont l'emploi a peu de conséquences sur le milieu écologique, mais qui est beaucoup plus terrible que l'arme chimique ou nucléaire, c'est une arme effrayante.

Mais il ne faut pas noircir la situation à loisir, tomber dans le pessimisme et considérer de la sorte, implicitement, que la condition nécessaire au développement du tiers monde passe d'abord par le changement en France ou dans les autres pays impérialistes.

Le tiers monde a engagé la lutte contre l'ordre ancien des choses, contre l'ordre impérialiste dans le domaine des échanges économiques, de l'utilisation des richesses, etc.

C'est raison, cent fois raison. Reconnaître la justesse de ce combat est une chose de première nécessité. C'est même la question fondamentale à notre avis. Les pays du tiers monde constituent le réservoir principal des forces de la révolution mondiale. Leur combat va dans le sens de l'histoire. Il est objectivement anti-impérialiste, anti-hégémoniste quelle que soit la nature du gouvernement de chaque pays pris isolément. Il va dans le sens du développement des forces productives à l'échelle planétaire alors que les impérialistes essaient de maintenir, par tous les moyens, l'ancien ordre économique, qu'ils entravent le développement des forces productives à l'échelle mondiale. Le combat du tiers monde va donc bien au-delà d'une bataille pour la justice, pour l'équité; il va dans le sens de l'émancipation de l'humanité, dans le sens de la révolution mondiale.

Faire d'abord connaître les revendications du tiers monde, sans en déformer l'esprit, nous paraît primordial. Nous vivons dans un pays impérialiste où les traditions de chauvinisme de grande puissance sont fortement ancrées dans l'esprit des gens du peuple.

Aussi populariser les revendications du tiers monde, les expliquer simplement, en montrant dans quel sens elles vont et qui elles visent — les colonialistes, les impérialistes, les hégémonistes — c'est déjà quelque chose de fondamental alors que toutes les forces politiques de notre pays conçoivent les rapports avec le tiers monde comme des rapports fondés sur l'inégalité, l'utilisation du tiers monde au développement des richesses de notre pays.

Affirmer cette simple phrase : oui le tiers monde a raison de se battre pour un nouvel ordre économique international, oui il a raison de réclamer des garanties aux impérialistes quant aux prix de ses matières premières, oui il a raison de lutter pour édifier une économie réellement indépendante, c'est déjà aller à contre-courant de tout ce qui se dit et se fait dans notre pays. Car à y regarder de plus près, ceux qui envisagent la question du point de vue anti-impérialiste ne sont pas aussi nombreux que cela.

VBCU

## rue du mépris

Vendredi soir, (9 janvier 1981, 22H00... petite parenthèse pour ceux qui veulent tout savoir), j'ai bien bouffé (ça change de l'éternel casse-dalle jambon-beurre), une moules-frites (...reparenthèse à l'intention des gastronomes de comptoir)...donc j'ai le ventre plein et il me reste quelques heures à tuer avant mon rendez-vous habituel avec Morphée. J'suis quelque part du côté des Halles, ça barde pas fort (je plagie, je sais) mais néanmoins je décide de rentrer à pieds. Je marche — quand on marche à pieds, y vaut mieux, sinon on stagne — et, au fil de mes pas, je me retrouve rue St-Denis. Parait que c'est une rue chaude!!!... J'lai trouvé plutôt froide, grise, sans joie malgré le crépitement multicolore des enseignes des sex-shops. Il était dans les 22H30 quand je m'aventurais dans cette portion du Paris by-night. Aussitôt, je pris un premier haut-le-cœur dans l'œsophage. Une voiture pie (pas celle qui chante) était arrêtée au bord du trottoir et ça contrôlait à tout-va. Les séides de Peyrefitte étaient là à pied d'œuvre et les contrôlés étaient plutôt basanés. Spectacle désormais courant, pas de quoi en faire un fromage. Le capitalisme s'entoure d'hommes armés, etc. Je sais... Je sais... Mais j'peux pas m'y habituer. Je n'en continue pas moins mon périple nocturne et je tombe (c'est une image) sur la première péripatéticienne. Vous savez, celles qui arpentent les trottoirs dans les rues dites chaudes... Deuxième haut-le-cœur. Ces dames ont toujours eu le don de me mettre mal à l'aise. J'me sens à l'étroit dans ma peau de mec... J'me fais l'effet de visiter un marché d'esclaves... C'est viscéral! A moins que ce soit freudien, docteur? Je rentre dans un bistrot et je commande un jus au comptoir. Mes yeux, las de voir crépiter le flipper, se portent dehors. Elle est là, contre son mur crasseux, éclairée par les reflets rouges d'une enseigne. Trop maquillée, habillée (j'allais dire emballée...) de peu de choses qui se veulent suggestives... Femmes à vendre. Suggestion. Moi, c'est son visage que je regarde. Elle est jeune, belle... Et elle a les yeux tristes, ou blasés, ça revient au même. J'me sens de plus en plus mal à l'aise. Cette fille aux yeux tristes sur son bout de trottoir gras, entre un sex-shop et un amas de poubelles... J'ai le bourdon. Un gus, replet, costume-cravate, l'air du père de famille qui s'encanaille, s'arrête face à elle — palabres — ils disparaissent dans l'entrée de l'hôtel minable... Mon café est froid. Je sors du rade... J'ai l'impression de marcher dans un marché pour « sexophages ». De la chair qui s'étale, offerte, à consommer, sous des manteaux en fausse fourrure...enrobée de faux strass, avec un zest de parfum bon-marché. C'est pas de l'exploitation, ça? Vous vous imaginez, je parle pour les mecs, étalés comme des saucissons un jour de comice agricole, offerts à la convoitise du client, les cuisses et les pectoraux à l'air... avec un p'tit ruban dans les cheveux. Pourtant, les mecs, voilà à quoi elles en sont réduites... Marchandise, objets de consommation courante... Tout ça parce qu'on vit dans un système qui est prêt à faire du fric sur n'importe quoi. Et c'est là le pire, parce que c'est des êtres humains qui monnaient leur corps pour que des salauds s'en foutent plein les fouilles (les poches). Et les salauds, c'est pas toujours les nanards habillés en costume bois de rose (dans les polars seulement...), ceuss qu'on appelle les souteneurs. Y'a des bourgeois ayant pignon sur rue, qu'en profitent chièrement de ce commerce. Tolérance, ils ont dit... Libération des mœurs... Moi j'veux bien. Mais je n'y vois qu'un esclavage de plus. Dans ce commerce ignoble, la femme devient un objet qui se vend comme une savonnette, avec, comme pour les denrées alimentaires, des catégories : premier choix, surfon. Décidément, y'a quelque chose de pourri au royaume du capital... Au sortir de la rue St-Denis, j'me sentais aussi propre qu'un cormoran dans une flaque de mazouth. Aussi à l'aise dans ma peau de mec... Y'a des jours, où les moules-frites sont dures à digérer... Claude Dhalluin

## PRATIQUE

# Mères de familles et assurances vieillesse

Le décret N° 80 - 1068 du 23 décembre 80 modifie la législation sur l'assurance vieillesse des mères de familles et des femmes bénéficiaires du complément familial (décret N° 73 - 88 du 26 janvier 73 et décret N° 78 - 270 du 8 mars 1978).

### DISPOSITIONS COMMUNES AUX FEMMES ISOLÉES ET AUX MERES DE FAMILLE

- Il faut bénéficier du complément familial,
- il n'y a aucune démarche spéciale à effectuer,
- ce décret est rétroactif, l'affiliation se fera à partir du 1er janvier 80.

### DISPOSITIONS PROPRES AUX FEMMES ISOLÉES

Les femmes isolées sont affiliées à l'assurance vieillesse si elles ont à leur charge soit un enfant de moins de trois ans, soit trois enfants au moins. Leurs revenus (net imposable) ne doivent pas dépasser 2 130 fois le SMIC horaire en vigueur au 1er juillet de l'année de référence. Le plafond est majoré de 25% par enfant à charge, pour la période du 1/7/80 au 30/6/81 soit 25 879,50 francs, plafond

pour un enfant 32 349,32 francs, pour deux enfants 38 819,25 francs, pour trois enfants 45 289,12 francs.

### DISPOSITIONS PROPRES AUX MERES DE FAMILLE

- Condition d'activité professionnelle. La mère ne doit pas avoir de revenus propres provenant d'une activité professionnelle supérieurs à 6 fois la base mensuelle de calcul des allocations familiales en vigueur au 1er juillet de l'année de référence, pour la période 1er juillet 80 au 30 juin 81 : 6 fois 949 francs : 5 694 francs.
- Conditions propres aux mères de famille d'un enfant de moins de 3 ans. Les conditions de ressources de ces mères de famille sont les mêmes que pour les femmes isolées.
- Conditions propres aux mères de famille de trois enfants. Elles ont droit à l'assurance vieillesse si les ressources du ménage n'excèdent pas le plafond de ressources qui est retenu pour l'attribution du complément familial, pour la période du 1er juillet 80 au 30 juin 81, 3 enfants un revenu : 62 615 francs, deux revenus : 70 475 francs, 4 enfants un revenu : 71 560 francs, deux revenus : 79 420 francs, par enfant en plus, un

revenu : 8 945 francs, deux revenus : 8 945 francs.

### MERES ET FEMMES AYANT A CHARGE UN HANDICAPÉ

Elles sont affiliées à l'assurance vieillesse si :

- elles ont la charge d'un enfant handicapé de moins de 20 ans avec une incapacité permanente au moins égale à 80% (\*),
- ou les femmes qui ont la charge d'un handicapé adulte avec une incapacité permanente au moins égale à 80% (\*).

(\* ) Demeurant au foyer.

### CALCUL DE LA RETRAITE

Les années d'affiliation au titre des mères de famille entreront dans le calcul de la retraite :

- soit 37 ans et demi pour obtenir la pension complète,
- soit les dix meilleures années pour la détermination du salaire de base,
- soit les 60 trimestres nécessaires pour bénéficier de la pension minimum vieillesse.

Nathalie VILLOTIERS

## FLASH-ECONOMIE

- Raymond barre en toute franchise • L'aide au Tiers Monde
- ...désintéressée disent-ils ? • Licenciements • Alcools en hausse
- Concentration dans le secteur des équipements aéronautiques

**B**arre, devant une centaine de patrons, au forum de l'Expansion, vient de déclarer : « Je n'ai jamais sacrifié la France aux français. » Entendons par là : les intérêts et profits des trusts français au peuple français, et cette phrase prend alors tout son sens... Et, pour nous avertir qu'inflation et chômage vont être encore notre lot pour cette nouvelle année qui commence, il précise « L'année 1981 sera une année difficile. », sous entendu : année difficile pour tous les travailleurs. Ecoutons notre « meilleur économiste de France » : « La condition nécessaire (de la modération de l'inflation) en sera le ralentissement sensible de la hausse des revenus nominaux. Je pense que, en 1981, la croissance de la masse salariale — à effectifs constants — ne devrait en aucun cas dépasser la hausse des prix, considérée comme un plafond. » Barre lance ainsi sa rengaine : *Travailleurs, serrez-vous la ceinture, toujours plus, encore plus.*

En matière d'emploi, il déclare : « Nous ne sortirons pas de cette négociation (sur la durée du travail) s'il n'est pas reconnu qu'une réduction de la durée du travail doit s'accompagner d'un accroissement de la productivité, et que cet accroissement de productivité suppose l'abandon d'un certain nombre de réglementations qui freinent l'utilisation optimale des équipements productifs. » Autrement dit, il s'agit pour Barre de faire sauter le verrou des 40 heures par semaine, afin de subordonner pleinement les horaires des travailleurs aux besoins exclusifs des patrons. C'est cela « l'utilisation optimale des équipements » : faire en sorte que les travailleurs soient contraints de travailler certaines semaines 45-48 heures, au gré de la conjoncture économique et des commandes.

Bref, il s'agit de faire payer aux travailleurs la crise au prix de leur emploi, de leur pouvoir d'achat et de

la dégradation de leurs conditions de travail.

Mais de tels coups portés aux travailleurs nécessitent la « paix sociale », le « consensus ». Et Barre en est conscient lorsqu'il précise : « Le jour où chefs d'entreprise et salariés comprendront que leur intérêt est commun, que ce qui compte c'est d'avoir un emploi rémunéré dans des conditions qui permettent à l'entreprise de survivre et de faire face à la concurrence, alors les problèmes devant lesquels nous sommes seront beaucoup plus facilement résolus. » Tout pour les profits, quoi! Décidément, Barre a le mérite d'être clair.

**S**avez-vous pourquoi la Banque mondiale vient d'annuler à l'Inde un prêt de 250 millions de dollars pour le financement de quatre usines d'engrais? Parce que le projet de construction n'a pas été confié à la firme US Braun, comme cette dernière l'escomptait, mais au trust italo-danois, Haldor Topsoe, dont la moitié du capital est détenu par le trust italien Snani Progetti, à qui il avait déjà été confié l'édification des sept usines d'urée.

On a là, un bel exemple d'ingérence pure et simple dans un pays du Tiers Monde, auquel cet organisme international s'adonne dans son pouvoir d'octroi de prêts, lorsque les intérêts des monopoles US sont en jeu!

**L**e trust Fisons, un des principaux fabricants britanniques de produits agro-chimiques restructure : il a annoncé que quatre de ses fabriques d'engrais vont être fermées à partir d'avril 1981. Cela entraîne 1 100 suppressions d'emplois, soit 27,5% des effectifs de la division engrais.

Chez Volkswagen, la filiale brésilienne a mis le 5 janvier en chômage partiel 1 700 de ses 47 000 travailleurs et, d'ici fin janvier, elle prévoit d'appli-

quer la même mesure à 5 700 autres personnes.

**L**a lutte contre l'alcoolisme a bon dos. Sous ce prétexte, le budget 1981 prévoit un relèvement très important sur tous les alcools : plus de 50% en deux ans, dont 29,5% au 1er février 1981 sur les eaux-de-vie et liqueurs, plus 11,5% sur les vins doux. Enfin, les droits de circulation sur les vins et cidres sont doublés, de même que les droits spécifiques sur la bière.

**D**eux firmes vont se regrouper, pour former un trust de taille internationale dans le secteur des équipements aéronautiques et de l'électronique. Ce sont l'entreprise Crouzet (1,2 milliards de chiffres d'affaire, 6 000 employés, spécialisée dans les équipements aéronautiques et spatiaux (34%), l'électroménager (19%), les automatismes (38%)) et l'entreprise SFENA (800 millions de chiffres d'affaires) qui fut créée en 1947 par l'Etat. Spécialisée également dans les équipements aéronautiques, elle s'est lancée plus récemment dans la mini-informatique. Elle emploie 2 500 travailleurs, réalise 46% de ses ventes dans le secteur militaire et 41% avec l'industrie aéronautique civile.

Un point commun de ces deux firmes : l'Etat est leur principal — sinon unique — client en matière d'équipements aéronautiques.

L'opération va consister à ce que l'Etat apporte sa participation dans la SFENA à Crouzet et l'Etat devient actionnaire pour 34% de Crouzet.

L'objectif : étendre leurs champs d'activité et former un ensemble de plus de 2 milliards de francs. Face aux deux géants, CGE et Thomson, se crée ainsi un troisième pôle industriel dans le secteur de l'électronique.

Catherine LEMAIRE

# SCAPIN OU LA REVANCHE (DESOPILANTE) DES OPPRIMES



Il invente, menace, intrigue, échafaude, truande, es-croque ses maîtres, boit leur vin, bastonne leur dos, frôle le gibet ! C'est Scapin, le héros de Molière, célèbre met-teur en scène français du siècle de Louis XIV, Scapin que Roger Coggio vient de porter à l'écran. Une réalisation qui fait preuve d'une belle santé, pleine de couleurs, que Coggio a su planter au cœur de la réalité sociale et du peuple. On y voit un riche père (Jean-Pierre Darras) admonester son fils sur la piété filiale et sur les vertus du mariage (arrangé), au milieu d'une rue pleine de prostituées qui viennent détailler leurs charmes, respectivement au père et au fils. C'est la querelle entre Scapin et l'un de ses maîtres, entrecoupée de gémissements et de signes de croix purement formels occasionnés par le passage d'une interminable procession. Ce sont les bras

d'honneur que Scapin fait aux puissants dès qu'ils tournent le dos, prenant à témoin le peuple de Naples et les spectateurs. A lui tout seul, Scapin, par ses manigances, ses roueries, ses intrigues, alimente et fait rebondir l'action en même temps qu'il se joue de ses maîtres. Avec Sganarelle, Mascarille, La Flèche et Maître Jacques dans *L'Avare*, avec Dorine qui dans *Tartuffe* mène la conspiration contre le faux dévot, Molière a fait entrer les valets par la grande porte dans l'action théâtrale et sur la scène. Ces valets jouent un rôle bien spécifique et ramènent à la raison, à la réalité leurs maîtres égarés, quand ils ne complotent pas avec les enfants de la maison contre la folie des pères qui veulent imposer des mariages forcés. Mais jamais jusqu'alors un valet n'avait occupé le centre de

l'action, dominant ainsi ses maîtres. C'est à genoux que Argante et Géronte, deux puissants bourgeois, implorent la pitié du valet. Non content d'extorquer de l'argent au riche Géronte, Scapin entend régler un compte personnel et reconquérir sa dignité bafouée. Dans le sac qu'il bastonne, après y avoir enfermé Géronte, on pourrait mettre, Louis XIV et tous ceux qui ont le privilège de la naissance, Colbert et tous ceux qui ont le pouvoir de l'argent; tous les exploités des manufactures, tous les manants pourraient tenir le bâton et tanser Géronte. Créée en 1671, deux ans avant la mort de Molière, cette pièce représente un sommet dans son œuvre. L'irruption du peuple sur la scène théâtrale témoigne de la montée de la bourgeoisie qui s'affirmait comme classe montante

et active - et avec laquelle devaient compter les aristocrates parasites. La leçon de Scapin, une des leçons de Scapin, c'est que les mérites priment sur la naissance et ... sur l'argent. A ce titre, il préfigure *Figaro* qui dans le *Barbier de Séville* - à la veille de 1789 - cria haut et fort la supériorité des vertus et des mérites sur les titres de noblesse : « Aux vertus qu'on exige d'un domestique, votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets ? ». Scapin, c'est aussi, bien avant *Figaro*, l'affirmation, progressiste à l'époque, de l'individu qui lutte pour sa dignité et ses droits d'homme libre contre l'ordre féodal qui ne connaît que des serfs, des manants ou des seigneurs de naissance.

George Coggio a soigné les décors et les extérieurs et particulièrement la gigantesque fabrique de voile dans laquelle jeunes et vieux, femmes et enfants s'échinent à tisser, coudre, raccommoder des voiles pour le plus grand profit de Géronte. Significatif, c'est dans sa fabrique que Scapin extorque à Géronte les 500 pistoles. A l'époque de Molière et sous l'impulsion de Colbert existaient plus de 200 manufactures dont certaines employaient jusqu'à 800 personnes, la répression y était féroce. La fabrique de voiles, l'activité grouillante du port évoquent le trafic maritime en pleine expansion et le pillage colonial avec les comptoirs établis par les compagnies de commerces aux Indes, en Amérique

## THE BLUES BROTHERS

« The blues brothers » ou quand les gags, le rire et même les cascades ont les accents du « rythme and blues » et du rock. Ce film musical de John Landis, sorti depuis quelques semaines déjà, ce n'est pas que ça... Rien à voir avec les discomémoires à la Travolta... Non. Jake sort de prison, Elwood l'attend et l'aventure commence. Il leur faut reconstituer leur ancien orchestre, « The blues brothers », retrouver leurs musiciens. Leur « seule famille », l'orphelinat, sera vendue s'ils ne réunissent pas une somme rondelette pour payer les impôts du dit orphelinat. Ceci en s'efforçant d'échapper à la police.

Prétexte pour entendre de la bonne musique, entrecoupée de poursuites en



voiture et de fantastiques carambolages... Les gags se succèdent à une vitesse effrénée.

Prétexte à nous donner un aperçu de la vie dans les quartiers populaires tandis que d'autres « pètent dans la soie » dans les quartiers chics.

Prétexte pour se payer les membres du Parti nazi américain qui, croix gammée et gloriole en tête, tenaient un meeting sur un pont. La voiture un tantinet spéciale des deux frères précipitera ce joli monde à la baïe. Des ennemis de plus pour les deux frères.

Avec Dan Ayckryd, John Belushi, Aretha Franklin, Ray Charles, James Brown, Cab Calloway... Avis aux amateurs.

Claude DHALLUIN

Léon CLADEL

## POLAR...

### LA CENDRE ET LE CLINQUANT

« Qui donc était le vrai coupable ? Le dingue, qui pour se venger d'une offense, avait fait cramer une quarantaine de personnes dans l'incendie d'un disco superchic ? Ou les politiciens et les flics ambitieux qui, par incurie ou besoin de fric, laissaient peu à peu New-York devenir une cité promise aux cendres ? ».

Jour après jour l'enquête d'un flic de la brigade des pompiers, dans un monde où les politiciens magouillent, où l'argent permet tout, même de faire flamber des immeubles sordides dans le Bronx pour toucher l'assurance. Un monde où les ouvriers, les Noirs et les Porto-ricains trinquent...

(Denis Smith - Collection Série noire)



## ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...!

Mardi 20 janvier - A2 - 20h35  
LES DOSSIERS DE L'ECRAN :  
« DEUX HOMMES DANS LA VILLE »  
(La réinsertion des détenus au terme de leur peine)

José Giovanni dans son film montre comment un détenu (ici Alain Delon) même s'il a purgé sa peine est pris dans un engrenage qui le condamne à vivre en marge de la société pour le restant de ses jours.

Que peuvent-ils bien faire ces détenus à leur sortie de prison avec leur carte de visite marquée d'une pastille rouge. On se doute de l'accueil qui leur est fait sur un marché du travail où les places sont très chères. On ne peut pas dire que les dernières mesures de Peyrefitte favorisent une meilleure réinsertion des détenus. « On est allé trop loin dans le sens de la réinsertion. » déclarait ce dernier pour justifier son projet « Sécurité et liberté ». Au premier juin 1980 existaient seulement 593 éducateurs pour près de 120 000 personnes faisant l'objet d'une mesure de justice, soit un éducateur pour 310 détenus et 1 délégué à la probation pour 145 probationnaires ou libérés conditionnels. Depuis son arrivée au ministère de la Justice, le recrutement des éducateurs qui avait culminé jusqu'à 100 personnes en 1975,

diminue constamment. Jusqu'à une trentaine cette année.

La même année, les Quartiers de haute sécurité étaient créés. Aux timides tentatives de réinsertions - bien entendu, très limitées, dans le système social actuel - Peyrefitte a substitué la répression rejetant dans la délinquance des détenus condamnés au chômage. En arrière fond du débat le chômage et le projet Sécurité-liberté.



Mardi 20 janvier - A2 - 15h05  
LE BOUGNOULE

Le 20 janvier est-il un jour férié ? Il ne semble pas. Alors pourquoi programmer un film comme « Le Bougnoule » en plein milieu d'après midi ? Le racisme au quotidien, à partir d'un fait réel, un incident dans un bus qui vaut à Medhi la perte de son emploi, la correctionnelle et même plus... D'après le roman de Raymond Jean « La ligne 12 ».

Vendredi 23 janvier - A2 - 23h10  
CINÉ-CLUB : « LES PATRES DU DESORDRE »

Une bourgade grecque dans le Pinde, deux amis : Yankos et Thanos. Brusquement tout va les opposer : l'amour, mais d'abord la condition sociale. Yankos est le fils du gros éleveur Karavidas, Thanos est berger de Karavidas. A travers ce film transparait la misère des petits paysans grecs obligés d'émigrer pour survivre, le poids de l'argent dans l'arrangement des mariages, le fossé infranchissable qui sépare le fils d'un éleveur de son berger, fussent-ils amis d'enfance.

## ...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...!

# SALVADOR APPEL A L'INSURRECTION POPULAIRE

Les guerrilleros viennent de lancer une importante offensive militaire au Salvador, attaquant des garnisons dans la capitale et diverses villes. Le couvre-feu et la loi martiale ont été instaurés sur l'ensemble du territoire par la junte dont le président a adressé un appel à Ronald Reagan.

Le 10 janvier, le Front Farabundo Martí qui regroupe tous les mouvements de guérilla, annonçait par radio une « offensive générale ».

De violents combats se sont déroulés jusque dans la capitale et ses quartiers périphériques. La caserne des forces aériennes à 10 kms au Nord de San Salvador, la garnison de la garde nationale au Nord-Est de la capitale, et celle de l'infanterie ont été attaquées.

Des actions semblables ont été menées dans plus d'une douzaine de localités contre d'autres postes militaires.

A Santa-Anna, seconde ville du pays, une partie de la garnison conduite par le capitaine Francisco Mena Sandoval et le lieutenant-colonel Adino Vladimir Cruz se serait rebellée et aurait rejoint les guerrilleros.

L'émetteur clandestin Radio Liberación appellerait, selon un communiqué de San José du Costa-Rica, à « déclencher immédiatement les actions militaires dans les villes et les campagnes » et à « dresser des barricades, creuser des tranchées... mettre en place des organismes de pouvoir populaire ».

### LA JUNTE EN DIFFICULTÉ

Le 11 janvier, le prési-

dent de la junte, M. Duarte, affirmait, dans une conférence de presse, contrôler la situation. Mais il annonçait en même temps la mise en vigueur d'un couvre-feu de 7 heures du soir à 5 heures du matin dans tout le pays, et lançait un appel pressant « au nom de la démocratie » à Reagan.

Si l'on n'en est peut-être pas encore arrivé au Salvador à une situation telle qu'on a en connue une au Nicaragua, une course de vitesse est bel et bien engagée depuis les élections américaines.

Les forces de guerrillas qui ont intensifié de façon très nette leur activité depuis quelques semaines sem-

blent décidées à marquer à tout le moins le maximum de points avant l'arrivée de Reagan à la Maison Blanche.

Par contre, la junte a redoublé de vigueur et de cruauté dans la répression après l'éviction du colonel Majano, réputé modéré par rapport aux militaires actuellement au pouvoir.

L'administration Carter avait jugé préférable pour son image de marque d'interrompre son aide, en particulier après l'assassinat de quatre Américains. Elle a finalement rapidement rétabli l'aide économique, en attendant l'aide militaire.

De toute façon, on peut s'attendre à une action vigoureuse dans ce sens de l'administration Reagan que l'on voit mal tolérer une nouvelle révolution victorieuse en Amérique centrale, traditionnelle chasse gardée de l'impérialisme US.



# POLOGNE

## LES ACCORDS DE GDANSK SERONT-ILS APPLIQUES ?

Une nouvelle épreuve de force s'est engagée en Pologne entre le gouvernement et le mouvement syndical à propos de l'application des accords de Gdansk. Le syndicat Solidarité a riposté avec fermeté à l'attitude unilatérale et à l'intransigeance du gouvernement. L'agence Tass s'en est prise pour la première fois de façon plus directe, à cette occasion, au mouvement syndical lui-même.

Les accords de Gdansk avaient décidé entre autres clauses que tous les samedis seraient désormais chômés sans diminution de salaire, ni rattrapage en heures supplémentaires. Depuis lors, le gouvernement polonais a invoqué comme pour d'autres décisions les difficultés économiques pour demander que soit aménagée une période transitoire. Il proposait qu'un samedi sur deux soit chômé ou la mise en place d'un rattrapage quotidien d'une demi-heure supplémentaire en attendant que l'amélioration de la situation permette l'application intégrale des clauses. Lech Walesa lui-même avait demandé qu'une pause soit observée dans les luttes sociales jusqu'au 15 janvier afin de permettre au gouvernement d'appliquer les réformes prévues. Un certain nombre de syndicalistes semblaient d'accord pour négocier les modalités d'une application progressive de la semaine des cinq jours.

### RIPOSTE A L'INTRANSIGEANCE GOUVERNEMENTALE

Le ministère du Travail a mis le feu aux poudres en envoyant aux chefs

d'entreprise une note leur demandant de prendre des sanctions en cas d'absence injustifiée le samedi 10. La commission nationale de coordination, instance suprême du syndicat Solidarité a jugé inacceptable une telle décision prise de façon autoritaire et unilatérale sans consultation des travailleurs et elle a adopté une résolution appelant les travailleurs à rester chez eux le samedi et envisageant de riposter par des grèves aux sanctions éventuelles. La commission de coordination des syndicats de branche qui regroupe les anciens syndicats officiels s'est prononcée dans le même sens. Il semble bien que le samedi 10 ait été chômé massivement dans les grandes entreprises, les services tels les transports et le commerce fonctionnant quant à eux au ralenti.

Dans le même temps, les obstacles mis à la reconnaissance du syndicat Solidarité rurale ont suscité un grand mécontentement dans les campagnes, en particulier dans le sud-est de la Pologne. Dans la région de Rzeszow proche de la frontière soviétique, l'ampleur du mécontentement est telle que plusieurs centaines de militants

occupent des bâtiments publics en signe de protestation.

Là aussi la situation semble destinée à se durcir, le premier secrétaire du parti, Stanislaw Kania ayant déclaré qu'il n'était pas question de tolérer une « opposition politique » à la campagne.

### LA PRESSE SOVIÉTIQUE S'EN PREND A SOLIDARITÉ

L'agence Tass continue à son habitude de souligner la gravité de la situation économique polonaise, dénonçant « les groupements antisocialistes qui s'attachent à chauffer à blanc la situation en Pologne et essaient de se servir de ses carences ». En outre, l'ensemble de la presse soviétique s'en prend à « l'impérialisme qui s'efforce d'utiliser les nouveaux syndicats pour les inciter à des actes antisocialistes ». L'agence Tass a d'ailleurs dénoncé, fait nouveau, « l'utilisation par les forces antisocialistes des accords de Gdansk et du syndicat Solidarité, dans le but de désagréger la cohésion du régime et de faire échec à l'unité de la communauté socialiste ». Ces critiques à peine voilées et plus directes de Solidarité attestent que si Moscou accorde un sursis au gouvernement polonais pour contrôler la situation, l'éventualité d'une intervention reste envisagée dans la capitale soviétique.

### GREVE DES MARINS ANGLAIS

Le NUS, syndicat national des marins anglais a lancé un mouvement de grève le 13, pour exiger 16% d'augmentation salariale alors que les compagnies maritimes ne voulaient en accorder que 10,5%. Il a décidé d'adopter une attitude particulièrement dure vis-à-vis de quatorze compagnies ayant eu « une position intraitable à l'égard des revendications salariales » et « d'empêcher les navires de ces compagnies de naviguer à partir de n'importe quel port du monde ».

### MADAGASCAR : MONJA JAONA ENTAME UNE GREVE DE LA FAIM

Monja Jaona, président du MONIMA, mouvement national pour l'indépendance de Madagascar, arrêté le 30 novembre à Tananarive, a entamé une grève de la faim pour protester contre sa détention. Grand patriote malgache, Monja Jaona a joué un rôle important tant dans la lutte contre le colonialisme, en particulier lors de la grande insurrection de 1947, que dans le combat contre le néocolonialisme qui a amené à la chute du régime de Tsiranana au début des années 1960. Depuis lors, le MONIMA qu'il dirige s'est constamment fait l'interprète des revendications populaires auprès du gouvernement. Le 28 novembre, il a dirigé des manifestations contre la cherté de la vie, le marché noir et la corruption dans plusieurs villes. Arrêté à la suite de cela, Monja Jaona a entrepris courageusement une grève de la faim malgré son âge (70 ans) et son état de santé qui a souffert de longues périodes d'emprisonnement dans les bagnes colonialistes. Un comité pour sa libération a été créé avec lequel il est possible d'entrer en contact en écrivant à la librairie « Les Herbes sauvages » 75020 Paris.



Claude LIRIA

### AFRIQUE-DU-SUD : GREVES AU TRANSVAAL

Un mouvement de grève d'ouvriers noirs a commencé en Afrique-du-Sud au Transvaal où se trouvent les villes de Johannesburg et de Prétoria. 420 ouvriers d'une usine de câbles de téléphone de Brits, se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaires. 200 ouvriers d'une usine de la banlieue de Prétoria sont également en grève pour la même raison. La police a arrêté 18 ouvriers en guise d'intimidation, pour tenter de limiter l'extension du mouvement. Fin juillet dernier, Johannesburg avait été paralysé par la grève de 10 000 employés municipaux.

### UNION SOVIÉTIQUE : NOUVELLES CONDAMNATIONS DE DISSIDENTS

Alexandre Podrabinek, militant contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins répressives, a été condamné à trois ans et

demi de camp à régime sévère sous prétexte de « diffusion de calomnies antisoviétiques ». Il avait été arrêté en juin dernier alors qu'il subissait une peine de cinq ans d'assignation à résidence en Sibérie. Des dissidents estoniens ont également été condamnés récemment sous prétexte de « calomnies antisoviétiques ». L'un d'eux, Mart Niklus, âgé de 46 ans et condamné 10 ans de camp à régime sévère et 5 ans d'exil intérieur, a déjà passé 8 ans en camps de 1956 à 1964.

### UN MILLION ET DEMI DE REFUGIÉS AFGHANS AU PAKISTAN

D'après le responsable de la commission pakistanaise pour les réfugiés afghans leur nombre est passé de 1,3 million en décembre 1980 à 1,5 actuellement. Ils ont été installés dans 240 camps dans le Balouchistan et dans la province frontalière du nord-est, reçoivent 50 roupies par mois avec un maximum de 500 roupies par famille. Les autorités pakistanaises leurs distribuent vivres, vêtements, tentes, mais ne leur permettent pas de construire des bâtiments en dur.

### LA POPULATION MANIFESTE CONTRE L'OCCUPANT AU CAMBODGE

Dans la province de Kampot une section de troupes vietnamiennes a moissonné le riz sous protection armée et tiré sur les habitants qui protestaient. Dans la province de Takéo après avoir engrangé le riz dans leur poste sous prétexte de le mettre à l'abri de trafics « illicites », les soldats vietnamiens ont refusé de le rendre aux habitants venus le réclamer. Face à l'accroissement de la répression plusieurs manifestations ont eu

lieu récemment en particulier dans la province de Koh Kong et la ville de Battambang où près d'un millier de personnes ont marché vers le commissariat vietnamien en exigeant la libération de prisonniers.

### ZIMBABWE : N'KOMO DEMIS DE SES FONCTIONS

Le premier ministre du Zimbabwe, Robert Mugabe, dirigeant de la ZANU, a retiré à Joshua N'Komo, dirigeant de la ZAPU, le poste de ministre de l'intérieur pour lui proposer à la place le poste moins important de ministre de la fonction publique. Cet épisode s'inscrit dans le cadre de divergences de longue date qui opposent les deux mouvements ayant participé à la libération du Zimbabwe, la ZANU ayant eu un rôle prépondérant dans la lutte de libération.

### ISRAËL : PROCHAINES LEGISLATIVES EN VUE

Begin a perdu sa majorité à la Knesseth à la suite de la démission de son ministre des Finances, membre d'un groupe parlementaire de la coalition gouvernementale. Une vive discussion opposait ce dernier au ministre de l'Education, dont le groupe parlementaire a davantage d'importance aux yeux de Begin, à propos de l'application de la politique d'austérité aux enseignants. La période électorale qui va s'ouvrir est donc indirectement une répercussion du taux d'inflation extrêmement important que connaît Israël. La tactique de Begin et du Likoud va consister à éviter la confrontation sur les terrains économiques et social pour vanter l'accord de Camp David avec l'Egypte.

# USA Quelle nouvelle politique étrangère ?



A quelques jours de l'investiture de Reagan que peut-on penser de la politique que mèneront sous sa présidence les Etats-Unis ?

L'arrivée de Reagan à la présidence des Etats Unis va de pair avec la volonté, de la part de ceux qui font la politique de la superpuissance américaine, de tirer un certain nombre de leçons de la période écoulée. L'accent y avait été mis sur la détente et le souci d'éviter au maximum les risques de confrontation face à la volonté de l'Union soviétique d'accroître ses sphères d'influence. Une attitude relativement libérale avait souvent prévalu vis-à-vis de la concurrence de l'Europe et du Japon. En même temps, les Etats Unis tentaient de donner une meilleure image de leurs rapports avec le Tiers Monde en favorisant, du moins dans une certaine mesure, la politique dite « des droits de l'homme ».

L'appréciation portée semble à l'évidence que cette politique a eu de sérieux inconvénients

Ayant le champ libre en Asie du Sud-Est après le repli américain, l'Union soviétique a pris leur place dans diverses bases militaires vietnamiennes, pour favoriser ensuite la poussée expansionniste du Vietnam allié vers l'Ouest. Non contente d'accroître son influence dans cette région où les USA avaient été contraints au repli, l'URSS a envoyé son armée envahir l'Afghanistan montrant ainsi qu'elle n'hésitait pas à menacer le contrôle américain sur le golfe Persique et à terme ses possibilités d'avoir quelque influence sur la politique de l'Europe. Dans le même temps les positions des USA dans le Tiers Monde ont continué à s'effriter quelque peu. L'Amérique centrale, qu'ils considéraient comme leur chasse-gardée, a vu le régime de Somoza s'effondrer et la guérilla s'accroître au Salvador. Le Chah d'Iran est tombé tandis que la superpuissance américaine faisait l'expérience humiliante de l'affaire des otages. Ces échecs multiples, la déstabilisation croissante du continent africain, et les différents reculs, n'ont pas été compensés par certains succès diplomatiques d'ailleurs aléatoires tel l'accord de Camp David. Au cours de cette période, les USA ont également vu les pays européens et le Japon battre en brèche leur supériorité économique et les concurrencer sérieusement dans divers domaines à haut niveau tech-

nologique parfois, tels le nucléaire, le secteur aérospatial, les communications par satellites.

Au regard de cela, un certain nombre de mesures prises par l'administration Carter vis-à-vis de l'Europe, l'intervention en Iran, le renforcement des forces américaines dans le golfe Persique annonçaient déjà un tournant.

C'est donc à Reagan que va être dévolue la responsabilité de le négocier. Son ambition sera sans doute d'aller à contre-courant de l'évolution subie et de travailler à ce que les USA retrouvent dans une certaine mesure leur place d'antan. En aura-t-il les moyens ? C'est là une toute autre question...

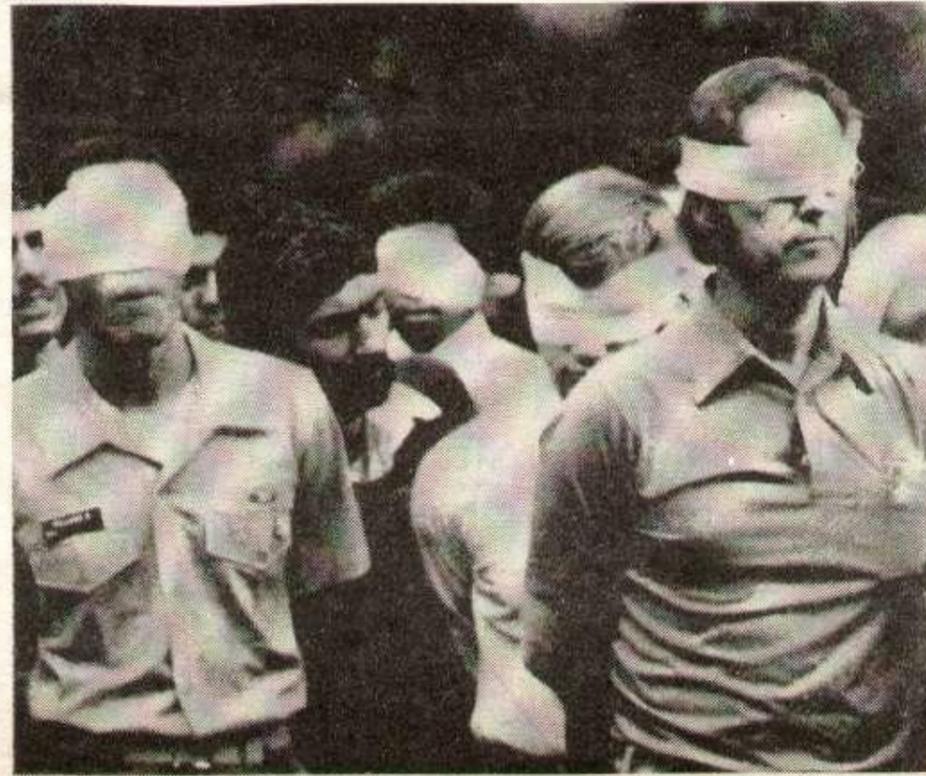
Jean QUERCY

## CONTROLE DU GOLFE PERSIQUE

On peut s'attendre à un renforcement de l'effort militaire américain dans l'océan Indien. Carter avait déjà envoyé dans la mer d'Oman une flotte de 17 navires de guerre avec 1800 « marines », établi une base à Diégo-Garcia, demandé des facilités à la Somalie, à Oman, mis sur pied une « force de déploiement rapide ».

Selon Robert Tucker,

Otages américains en Iran. Quelle sera l'attitude de Reagan vis-à-vis de la négociation en cours. Iran-Salvador, deux échéances, deux tests pour juger de la nouvelle administration américaine.



proche conseiller de Reagan : « Le centre de gravité des intérêts américains dans le monde aujourd'hui ne se trouve pas en Europe mais dans le golfe Persique ». Celui-ci ne pourrait selon lui être contrôlé que « par les Etats Unis, ou par l'Union soviétique, ou par le condominium des deux superpuissances ». La perte du golfe Persique signifierait « la fin de la position américaine en Europe et au Japon. Dépendant de l'Union soviétique pour leur ressource la plus vitale, ces nations adapteraient nécessairement leurs politiques et leurs actions à la volonté de Moscou ». Des proches de Reagan parlent de porter en conséquence les effectifs de la « force de déploiement rapide » à plusieurs centaines de milliers d'hommes au besoin au cours des années 1980 afin d'être en mesure de défendre le contrôle du golfe Persique.

## INTERVENTION DANS LE TIERS MONDE

L'évolution économique et politique du Tiers Monde, l'échec de tentatives de délégation de pouvoir à des puissances locales tel l'ex-régime du Chah d'Iran, l'ébranlement de l'influence US en Amérique centrale après la perte de Cuba, amènent les stratégies de l'équi-

pe Reagan à imaginer une politique plus ferme et musclée à l'égard du Tiers Monde.

Le limogeage d'Andrew Young après ses contacts avec un représentant de l'OLP, la démission de Cyrus Vance au printemps dernier lorsque Carter décida l'intervention armée en Iran, étaient déjà des signes. Par ailleurs, le seul fait de l'élection de Reagan a encouragé les dictatures telles celles d'Haïti, du Guatemala et du Salvador à se durcir. Les déclarations de Reagan comme celles de ses conseillers laissent penser qu'il resserrera ouvertement les liens des USA avec les régimes les plus réactionnaires tel Israël et l'Afrique du Sud et adoptera une attitude dure à l'égard des peuples et pays du Tiers Monde. Cependant, les choses ne sont pas aussi tranchées dans la mesure où les USA devront compter avec la volonté d'indépendance et la force que représente maintenant le Tiers Monde. Ainsi, le conseiller de Reagan pour les Affaires asiatiques avait fait lors de son voyage à Taïwan avant les élections américaines des déclarations hostiles à la République populaire de Chine qui avait d'ailleurs vertement répliqué. Depuis les élections le langage a changé

et Haig, nommé à la tête du département d'Etat, a affirmé qu'il était indispensable face à l'Union soviétique de continuer à observer à l'égard de la Chine l'attitude adoptée antérieurement.

## RAPPORTS AVEC L'UNION SOVIETIQUE

Reagan s'était opposé à l'embargo partiel sur les céréales, jugé comme une mesure inefficace. Est-ce à dire qu'il adopterait des mesures draconiennes tel le moratoire de 90 jours sur toutes les exportations comme le lui recommandent certains. Ce serait oublier qu'en s'opposant à l'embargo décidé sous Carter, il a aussi tenu compte d'intérêts économiques américains. L'un de ses principaux conseillers en politique étrangère, Allen, partisan de pressions économiques sur l'URSS reconnaît dans le même temps que celle-ci constitue un important « marché potentiel ». En outre, les pays européens ont déjà montré qu'ils savaient profiter de la fermeté américaine pour marquer des points dans les échanges économiques avec l'Est. Aussi les pressions de ce type seront-elles forcément limitées. Certains proches de Reagan ont pu émettre des avis favorables à l'aide à la résistance afghane et au Pakistan. Mais dans le même temps, les mêmes ou d'autres estiment qu'il pourrait être dangereux de se montrer trop ferme vis-à-vis de l'Union soviétique dans la situation de rapport de force actuelle. Par ailleurs, beaucoup d'entre eux voient plus le danger prioritaire dans le Tiers Monde que dans l'URSS et pourraient au-delà des fortes paroles se montrer disposés à une reconnaissance de fait du partage en zones d'influences actuel. Ils seraient favorables à un effort de relance des armements et de redéploiement militaire ayant par contre pour objectif de contenir les tentatives de l'Union soviétique d'aller au-delà. Il ne s'agit là bien sûr que d'hypothèses, mais on ne peut manquer de noter que l'Union soviétique a relativement bien accueilli l'élection de Reagan, paradoxalement allant jusqu'à dire que Carter avait été battu parce qu'il s'était montré un « fauteur de guerre froide ».

## ITALIE LE FORCING DES BRIGADES ROUGES

Le communiqué n° 9 publié par les Brigades rouges a porté à un point extrême l'atmosphère de tension qui règne en Italie.

En affirmant qu'elles exécuteraient le juge D'Urso détenu depuis le 12 décembre si « les plus grands journaux » italiens ne publiaient pas dans les 48 heures les revendications des comités de brigadistes du camp de Palmi et de la prison de Trani, elles ont mis la presse au pied du mur.

Elles ont réussi à ouvrir une faille dans un refus au début unanime en obtenant le passage de ces documents dans L'Avanti socialiste et Lotta continua (extrême-gauche), puis dans deux autres quotidiens à grand tirage.

Elles ont marqué d'autres points en repoussant leur ultimatum de 15 heures. La propre fille du juge a lu un communiqué sur la deuxième chaîne de télévision nationale à la faveur de quatre minutes d'antenne louées par le Parti radical. Le Parquet romain a contre attaqué en inculquant de complicité dans l'enlèvement du juge D'Urso quatre-vingt cinq détenus appartenant aux « comités de prisonniers » des prisons de Palmi et Trani.

Quelle que soit l'issue de l'enlèvement du juge D'Urso, le forcing des Brigades rouges pour autant mises à mal par les coups de filet de la police italienne, a déjà soumis à une rude pression le fragile équilibre politique gouvernemental.

La décision du journal L'Avanti qui traduit l'opinion du Parti socialiste italien a été vivement dénoncée à la Chambre des députés. Elle a porté un nouveau coup à la cohésion de la coalition gouvernementale dont les socialistes constituent la seconde force. Le Parti républicain, autre composante de cette coalition, a laissé entendre de son côté qu'il retirerait son soutien au gouvernement si les brigadistes n'étaient pas transférés dans des quartiers spéciaux et si une attitude plus ferme n'était pas adoptée.

L'opposition, elle aussi, est divisée. Le Parti communiste italien prône la fermeté tandis que le Parti radical, tout en se disant opposé à une négociation, a cédé à la pression des Brigades rouges.

Maria Antonietta Macchiochi qui le représente à l'Assemblée européenne s'en est désolidarisée en déclarant :

« Il faut dire non résolument au chantage. Il n'est pas admissible de soumettre la presse à la loi de la violence... Si nous nous laissons aller, l'Italie va finir par sombrer complètement dans le délire qu'elle côtoie tous les jours ».



# dans une France socialiste

La préparation du IV<sup>e</sup> Congrès avance et des centaines de contributions et d'amendements sont actuellement regroupés et synthétisés; le programme qu'adoptera le IV<sup>e</sup> Congrès pourra ainsi être sensiblement amélioré par rapport au projet proposé en septembre dernier.

Pour mieux rendre compte des contributions et discussions suscitées, notre hebdo consacre deux pages à la tribune autour du thème « du socialisme pour la France » (chapitre II du projet).

Rappelons quelques idées clés inscrites dans notre projet. L'une, c'est la nécessité de tirer leçon des échecs comme des succès du socialisme, expérimenté seulement depuis 60 ans sur notre planète :

« Mais l'existence d'expériences socialistes n'a duré que quelques soixante ans, de 1917 à

aujourd'hui, court laps de temps vécu dans l'affrontement avec l'impérialisme qui résiste à l'échelle planétaire; c'est encore la période des expérimentations, des balbutiements et des tâtonnements qui exige d'étudier et de comprendre les alicés de l'édification du socialisme en URSS, sa transformation en social-impérialisme ensuite, les difficultés rencontrées dans l'édification socialiste dans des pays du Tiers Monde, en Chine notamment. Les communistes s'efforcent de tirer leçon des échecs comme des succès du socialisme. »

L'autre, c'est la nécessité de fusionner ces leçons universelles avec la réalité vivante de notre pays :

« Le socialisme ne se construit pas selon un modèle établi ailleurs, même si un noyau com-

mun unit les expériences socialistes. En France, le socialisme, héritier d'un niveau de forces productives développé au temps de l'impérialisme comme des travers capitalistes, des mentalités colonialistes et chauvines, héritant des traditions démocratiques de la période précédente comme de l'expérience et de la conscience politiques anciennes de la classe ouvrière, ne saurait avoir qu'un visage français, modelé par les masses ouvrières et populaires de France elles-mêmes, mais qu'il est trop tôt pour dessiner avec précision aujourd'hui. »

Enfin, si nous sommes sûrs que la « réalité dépassera la fiction » d'aujourd'hui, il nous paraît plus prudent, plus conforme à l'état de nos connaissances de ne fixer dans notre programme que les grandes orientations permettant de construire u-

France socialiste, indépendante, solidaire du Tiers Monde :

« La réalité socialiste dépassera ce que l'on peut imaginer de mieux aujourd'hui, alors que la classe ouvrière devra emprunter des voies nouvelles et explorer les sentiers non encore battus pour l'organisation des hommes dans un vieux pays capitaliste industriel. Aussi le programme communiste au début des années 30 ne peut-il rassembler que les grandes orientations permettant de construire une France socialiste, indépendante, solidaire du Tiers Monde. »

Les deux textes ci-dessus vont plus loin et s'efforcent de préciser, d'imaginer ces nouvelles formes d'organisation des hommes. Leur recherche est intéressante et peut nourrir la discussion permanente et nécessaire

sur le socialisme que nous voulons. Néanmoins, il nous semble prématuré d'inscrire aujourd'hui toutes ces hypothèses dans un programme de parti : ce serait devancer, anticiper sur la recherche et la discussion collectives de manière abusive. Par contre, ce sont des supports pour la discussion et la réflexion, qu'il nous faudra continuer après le IV<sup>e</sup> Congrès du parti.

Le premier texte s'intéresse au programme économique de la France socialiste; nous n'en publions qu'une partie concernant le temps de travail, qui, de manière concrète et argumentée, ouvre des horizons passionnants.

Le second texte, présenté sous forme de programme rédigé, explore les possibilités d'organisation du pouvoir des travailleurs.

## Une demi semaine de travail de 30 heures

La France socialiste ne peut rêver de développer de façon illimitée sa production. L'augmentation constante de la productivité ne va-t-elle pas déboucher sur du chômage? Ou bien pour assurer le plein-emploi, ne faudra-t-il pas orienter une bonne partie des travailleurs vers des emplois que l'on aura maintenu volontairement peu productifs, ce qui finira par freiner le développement de la productivité de l'ensemble de l'économie?

Dans les deux cas, la supériorité du système socialiste sur le système capitaliste ne serait guère évidente : dans le premier cas, on ne ferait que copier, ni plus ni moins, le système capitaliste, et dans le deuxième, on se condamnerait à développer la productivité moins rapidement que le capitalisme développé, et donc finalement à être moins « compétitif » que lui sur le plan économique, technique et scientifique...

### PRODUCTIVITÉ ET TEMPS DE TRAVAIL

Dans le cadre d'un pays comme le notre la solution existe : c'est la **diminution constante du temps de travail professionnel** qui doit aller de pair avec l'augmentation constante de la productivité.

En fait, la diminution du temps de travail (sans diminution de salaire) est non seulement une conséquence possible de l'augmentation de la productivité, mais peut être aussi un moyen très efficace pour assurer le développement lui-même de la productivité, et cela de plusieurs manières :

1) Si la productivité du travail n'augmente pas, la diminution du temps de travail du personnel impose l'embauche de nouveau personnel, pour maintenir le niveau de production, donc l'augmentation de la charge salariale, ce qui nuit à la compétitivité des produits fabriqués (car le prix de revient augmente).

La compétitivité ne peut être maintenue que par le développement de la productivité qui évite

l'embauche de personnel supplémentaire.

2) Les luttes de 1936 avaient permis d'arracher une diminution notable de temps de travail (40 heures hebdomadaires au lieu de 50 ou 60, les premiers congés payés...).

La France socialiste (si son économie n'a pas été ravagée par la guerre civile ou la guerre mondiale) devrait décréter dès son instauration le principe des 30 heures hebdomadaires (pour commencer).

Cela n'a rien d'aberrant dans le cadre d'un pays développé comme le notre et en plus les 30 heures (ou moins) permettent de passer à la **demi-semaine de travail**, qui présente d'indiscutables avantages (voir le livre de Camille Georg, qui est paru récemment aux éditions J. Mairie-Laffont de Lyon, « Pour une nouvelle organisation du travail »). En effet...

### QUELS AVANTAGES?

— **Amortissement du matériel**

L'économie développée exige des investissements importants, et il est aberrant de ne faire tourner des machines très chères que 40 heures par semaine ou de ne faire tourner les usines que 11 mois sur 12. C'est pourquoi les capitalistes ont intérêt à déve-

lopper le travail en équipe, et que les projets patronaux et gouvernementaux pour l'aménagement du temps de travail cherchent à légaliser le travail le samedi et dimanche, à pouvoir faire travailler le personnel féminin jusqu'à minuit et non plus 22 heures, etc.

Si l'horaire de travail descend à 30 heures, il est alors possible de faire succéder deux équipes de travail dans la même semaine :

— la première qui travaille les lundi, mardi, mercredi,

— la seconde qui travaille les jeudi, vendredi, samedi... si l'horaire de travail est de 10 heures par jour (envisageable pour des activités où il est possible de récupérer en cours de travail).

L'horaire journalier peut descendre à 8h30 si chaque équipe travaille en plus en alternance un dimanche sur deux (l'horaire hebdomadaire moyen est alors, puisqu'il y a 7 jours de travail en 2 semaines : 29h45 minutes).

De cette manière, les machines peuvent tourner 60 heures par semaine, au lieu de 40, ce qui accélère de 50% leur vitesse d'amortissement. Les machines pourront être remplacées plus vite par de nouvelles machines plus performantes.

En abaissant l'horaire hebdomadaire moyen à 28 heures, il est possible de faire succéder 4

équipes dans la même semaine sur le même lieu de travail avec des équipes du matin (de 6h à 14h par exemple) et du soir (de 14h à 22h). Les machines tournent alors 16 heures par jour (en gros) pendant 7 jours par semaine, soit 112h sur les 168 que compte la semaine.

Remarquons que les patrons tendent actuellement à développer ce travail en 2x8; mais chaque équipe travaille 8 heures pendant 5 jours par semaine, alors que ce qui est proposé réduit les jours de travail à 3 ou 4 selon la semaine. Avec le système des 2x8 actuel, les machines tournent 80h par semaine au lieu des 112h envisagées (40% en plus).

Enfin si le travail en continu est nécessaire, une équipe de nuit est nécessaire, et 6 équipes (à 28 heures de travail hebdomadaire moyen) se succèdent dans la semaine, ce qui améliore un peu les conditions de travail très dures du travail en continu. Remarquons que les patrons tendent à développer ce genre de travail (les 4x8) et une revendication syndicale est que le roulement se fasse sur 5 équipes au lieu de 4 (proposition ici : 6 équipes).

### — Disparition du chômage et amélioration des conditions de travail.

Un autre avantage qui touche directement les travailleurs est la **disparition du chômage**, qui vient s'ajouter à une **amélioration considérable de leurs conditions de travail**.

En effet, pour passer de 40h aux 30 heures, sans changement de salaire et sans baisser la production, il faudrait augmenter la productivité de 33% d'un seul coup si l'on ne voulait pas non plus embaucher du personnel supplémentaire.

Augmenter la productivité générale du travail d'un tiers n'a rien de prodige car elle a déjà été multipliée par 10 depuis un siècle environ (pendant ce temps la durée du travail n'a été diminuée que d'un tiers). C'est pourquoi, il sera nécessaire de baisser encore la durée du travail ultérieurement pour que le plein em-

ploi puisse être maintenu face à la montée de la productivité. Mais en attendant, comme la productivité générale ne peut pas faire le bond des 33% en avant d'un seul coup, il faudra bien une forte embauche.

C'est même une situation de manque de main d'œuvre qui apparaîtra dans un premier temps, ce qui sera une raison économique supplémentaire qui poussera à automatiser au maximum par exemple.

A remarquer aussi que la demi-semaine de travail offrira des possibilités d'emploi à tous ceux qui sont tentés par le travail à temps partiel actuellement pour des raisons financières mais aussi pour ne pas rester à l'écart de la société active : je pense à bon nombre de femmes enfermées au foyer et à certains retraités.

Un travail réparti sur 3 ou 4 jours seulement peut convenir à cette force de travail qui est jusqu'à présent largement gaspillée comme celle de tous les sans-travail, à condition que soient créées sur les lieux de travail suffisamment de cantines, crèches, garderies, etc (ce qui représente aussi de nouveaux emplois...).

A combien peut-on évaluer le nombre d'emplois supplémentaires que pourrait nécessiter la diminution générale du temps de travail de 40h à 30h par semaine?

Là encore, un calcul grossier permet de se faire une idée :

— si l'on admet que l'on veut sortir la même quantité de production et que la productivité reste provisoirement inchangée, alors il faut embaucher du personnel pour faire la production des 10 heures manquantes (l'ancien personnel ne travaille plus que 30h au lieu de 40h), c'est-à-dire qu'il faut embaucher un quart du personnel en plus puisqu'il faut 10h manquantes représentées un quart de la production qu'assurerait à lui seul l'ancien personnel lorsqu'il travaillait 40h.

En fait le nombre d'emplois créés ne sera pas de 25% car il faut compter que la productivité ne restera pas stagnante et que l'Etat socialiste veillera à ce que

soit supprimés tous les emplois parasites ou qui n'ont plus une réelle utilité sociale.

En admettant que le nombre des emplois augmente de 15% par exemple, cela suffira pour absorber l'essentiel du chômage officiel ou camouflé, et cela grâce aux 30h hebdomadaires (et non pas 35). En effet... si la réduction du temps de travail n'était que de 5h et non de 10, il ne serait pas possible de passer à la demi-semaine de travail et l'augmentation de la productivité (14% suffissent) annulerait très rapidement les effets créateurs d'emplois d'une telle mesure.

### — Economie d'investissements

Une question peut nous être posée : puisqu'il est dit que la France socialiste ne diminuera pas les salaires et qu'il y aura création de 10 à 20% d'emplois supplémentaires, donc augmentation d'autant de la masse salariale, comment sera-t-il possible de réaliser en même temps les investissements nécessaires pour développer vraiment la productivité?

En fait les 30h et la demi-semaine de travail augmentent certes la masse salariale, mais permettent aussi de faire de **sérieuses économies en investissements**.

Par exemple, nous avons vu qu'avec la demi-semaine de travail les machines pourront tourner bien plus longtemps, ce qui veut dire que pour assurer la mé-

me production il sera nécessaire d'acheter moins de machines. Outre la meilleure utilisation des machines, il y aura aussi meilleure utilisation des locaux industriels ou moins de personnel travaillera à la fois : ainsi si le nombre global du personnel d'une entreprise augmente de 20% par suite du passage aux 30h, il ne faut pas oublier que par suite de la division de ce personnel en 2 équipes (celle du début, et celle de la fin de semaine) ce ne sera jamais que 60% de l'ancien effectif qui sera présent dans l'usine.

Un raisonnement analogue est possible pour les bureaux, pour les principaux bâtiments administratifs, commerciaux, culturels... qui parce qu'ils fonctionneront 7 jours sur 7 n'auront pas besoin d'être agrandis pour mieux répondre aux besoins des travailleurs (une partie pourra même être utilisée à d'autres besoins sociaux : salle de réunion pour les associations par exemple...).

De même pour les installations sportives et de loisirs qui sont surtout utilisées actuellement les 2 jours du week-end et qui pourront fonctionner à plein toute la semaine.

Un autre avantage de la demi-semaine de travail est l'amélioration immédiate des conditions de circulation obtenue sans déboursier le moindre argent. En effet les encombrements de circulation sont dus essentiellement au fait que les usagers vont et

viennent à leur travail et en week-end tous à peu près au même moment. Avec la demi-semaine de travail, ce ne sera plus le cas et le trafic aux heures de pointe ne devrait pas dépasser de beaucoup les 60% de ce que l'on constate actuellement.

La France socialiste recevra en héritage de la société capitaliste l'éloignement habituel des lieux de travail et d'habitation, et ne pourra y remédier que progressivement. En attendant, chaque travailleur n'aura plus à faire que 7 aller-et-retour par quinze jours pour aller travailler, au lieu de 10 actuellement ; soit une diminution de 30% du nombre des trajets. Or comme chacun d'entre eux sera facilité puisqu'il n'y aura pratiquement plus d'emboîtements, c'est à 50% environ que se trouvera réduite la durée des trajets pour aller et venir au travail, et ceci grâce à une réduction de 25% seulement du temps de travail.

Dans le même ordre d'idée, le système de la demi-semaine de travail favorise l'étalement des départs en vacances, et l'étalement des vacances elles-mêmes. 14 jours ouvrables de congés payés (au lieu des 20 actuels) autoriseraient 31 jours de congés s'ils étaient pris d'un bloc, et en tout 42 jours de congés s'ils étaient pris sur 4 périodes différentes. Il serait ainsi plus facile d'obtenir que l'économie tourne à peu près normalement 12 mois sur 12, et non 11 mois sur 12 comme c'est le cas actuellement.

Ainsi, de diverses manières, les 30h et la demi-semaine de travail permettent une bien meilleure utilisation des investissements et donc une économie importante à cet égard.

Il faudrait rajouter au chapitre des économies une diminution sans doute importante des accidents sur route et au travail, due aux meilleures conditions de circulation et de travail qui seront réalisées, et par la même occasion, une possibilité accrue de lutter contre l'absentéisme.

Bref, avec les 30h, l'économie socialiste aura l'occasion de concentrer son effort d'investissement sur l'automatisation et autres technologies de pointe, et se contenter pendant toute une période de faire avant tout de l'entretien et des réparations pour les villes, les routes, les bâtiments et autres infrastructures de base, qui seront mieux utilisés sans se lancer dans des investissements importants et longs à amortir.

En instaurant la demi-semaine de travail, la France socialiste pourra donc tout-à-la-fois augmenter sérieusement le nombre d'emplois (et donc la masse salariale) et porter son effort sur les investissements rapidement amortissables capables d'assurer une augmentation rapide aussi de la productivité. (...)

### AUTRES POSSIBILITÉS

Le texte insiste ensuite sur les possibilités d'augmentation des capacités des producteurs par le développement de la formation

permanente et la transformation profonde de l'école (ce qui est une autre manière d'augmenter la productivité d'ailleurs). Il termine par quelques possibilités politiques et sociales permises par l'hypothèse d'une demi-semaine de travail :

Dans tout ce qui précède, nous nous sommes attachés sur les différents avantages pour le développement de la productivité qui accompagnent les 30h. (ou moins) réparties sur une demi-semaine.

Il est bien évident que ce ne sont pas les seuls avantages qui peuvent résulter de cette augmentation du temps libre : possibilité accrue d'un meilleur équilibre personnel et d'un meilleur équilibre familial; possibilité accrue pour chacun de prendre son sort en main et de participer à la vie associative sur son lieu de travail et son lieu d'habitation...etc.

En face du pouvoir central, qui reste indispensable, pourra ainsi plus facilement s'organiser un pouvoir décentralisé, à la base, qui exprimera la capacité directe qu'aura la grande masse des travailleurs à prendre en main leurs propres affaires et les problèmes de l'ensemble de la société.

Ainsi seront créées les conditions pour que soit possible un dépérissement progressif du pouvoir central, et le passage de la société socialiste à une société parfaitement « adulte », la société communiste.

### La clé de tout changement est la question du pouvoir.

Bâti sur les ruines de l'ancien pouvoir capitaliste, le PCML propose la fondation d'un Etat de type nouveau, représentant et pouvant authentiquement de la classe ouvrière et du peuple français : le pouvoir des travailleurs! Seul il permettra la satisfaction des besoins matériels et moraux des travailleurs et pour cela d'édifier et de défendre une France socialiste, moderne et libre.

Conformément aux traditions nationales, sur la base des conquêtes démocratiques ouvrières et populaires, le PCML propose comme constitution du pouvoir des travailleurs, la forme d'une république socialiste alliant les avantages de la démocratie directe du suffrage universel et la démocratie indirecte assurant une juste représentation des différents niveaux et centres de décisions de la société.

### LES ORGANES D'ETAT

L'Assemblée nationale populaire est l'organe suprême du pouvoir d'Etat, représentant de la volonté populaire et les intérêts nationaux. Dotée du pouvoir législatif, désignant et contrôlant le gouvernement populaire, elle peut se diviser en deux chambres aux rôles complémentaires.

L'Assemblée des représentants du peuple issue de l'Assemblée constituante, est composée des représentants des différents conseils révolutionnaires : conseils centraux d'entreprises et trusts nationalisés, conseils régionaux et comités nationaux des minorités nationales (non séparées). Ces différents conseils sont constitués des représentants des différents conseils inférieurs : conseils d'entreprises, conseils départementaux, eux-mêmes formés à partir des conseils municipaux.

Cette assemblée assure la représentation et l'alliance des différentes classes du peuple, de la

classe ouvrière, des paysans et autres travailleurs...

L'Assemblée des députés élus directement au suffrage universel proportionnel.

### Les organes étatiques de base

Le Conseil d'entreprise dans les grandes et moyennes entreprises, élu par l'assemblée générale des travailleurs, chargé de la gestion de l'entreprise et participant aux décisions politiques et économiques.

Le Conseil municipal constitué des conseillers élus par les citoyens et par les représentants des organisations de masse (syndicats, jeunes, femmes, immigrés, vieux, soldats). Dans les grandes villes sont élus des Conseils de quartier, qui élisent un conseil municipal à l'échelon de la ville.

Fonctionnement : ces différents organes fonctionnent selon les règles du centralisme démocratique, soumission de la minorité à la majorité, liberté d'expression, droit de réserve, soumission de l'échelon inférieur à l'échelon supérieur. Suppression du système des préfets à l'avantage des comités permanents des conseils départementaux et régionaux dont la direction sera élue avec l'accord du gouvernement.

### Représentation populaire :

tous les élus pour 4 ans sont révocables par pétition. Sont admis aux élections au suffrage universel direct, les candidats de tous les partis et organisations politiques et de masse ayant participé ou ne s'opposant pas au changement révolutionnaire. Des partis bourgeois pourront exister à la condition qu'ils respectent les lois et obéissent à la légalité socialiste et n'attendent pas à la sureté de l'Etat. Face à eux, les partis révolutionnaires se donneront tous les pouvoirs et moyens légaux, y compris l'état d'exception, pour empêcher tout retour à l'ordre ancien.

## Le pouvoir aux travailleurs

Sont électeurs, tous les citoyens âgés de plus de 18 ans et les volontaires de plus de 16 ans, y compris tout étranger travaillant en France depuis plus d'un an.

### LE ROLE DU PARTI COMMUNISTE ET DES SYNDICATS

Dans l'édification socialiste et les différents organes du pouvoir, le Parti communiste jouera un rôle dirigeant ou même dominant: Pour autant, il ne devra pas se confondre avec les institutions d'Etat. Le Parti communiste devra rester un parti politique militant et non un parti institutionnalisé et administratif. Son activité ne doit pas se confondre avec celle de l'Etat socialiste. Lié aux masses, attentif à leurs avis et besoins, il se soumet à leur contrôle et ne réclame pas une place et une situation privilégiée. Il doit rester un parti parmi les autres, respectueux de la représentation des autres courants de pensée et de la démocratie socialiste. Néanmoins, il ne permettra pas et luttera de

### CENTRES D'ANIMATION DE LA VIE POLITIQUE ET CULTURELLE

Développement, extension et création de maisons du peuple, des jeunes et du troisième âge, comme centres locaux d'animation de la vie politique et culturelle. Elles sont autogérées ou cogérées avec le conseil municipal ou de quartier.

### DROITS ET LIBERTÉS

Le pouvoir des travailleurs garantira pour tous la liberté de pensée, de religion, d'opinion, de parole, d'expression, d'organisation et de manifestation.

Liberté de presse : les journaux privés seront collectivisés au profit de l'Etat et de ses différents organes d'Etat d'une part et au profit des syndicats et des organisations de masse. Toute organisation a en outre la liberté d'être par ses propres moyens toute publication.

Droit de grève pour quelque raison que ce soit. Liberté syndicale et indépendance des syndicats.

Droit de réunion et de manifestation, liberté d'affichage; collectivisation de l'affichage publicitaire privé au profit des entreprises collectivisées et des organisations publiques.

Nul, aucune organisation ou parti ne pourra être réprimé pour avoir usé de ces libertés. Ne le seraient ceux qui par leurs actes auront troublé ou sapé l'ordre socialiste.

Droit des minorités nationales corse, basque, ... à l'autodétermination et à la séparation. Si ces nations le décident, elles peuvent se rallier au pouvoir des travailleurs. Une représentation particulière, autonome, est prévue à l'Assemblée nationale (droit de veto concernant leur nation).

Droits des minorités culturelles (bretonne, occitane, ...) à développer leur langue et leur culture, notamment à l'école, et dans les moyens d'information.

### LES MOYENS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Création à côté des moyens modernes d'information nationaux de véritables télévisions régionales ou nationales pour les minorités. Mise en place de réseaux de télévision par fil sur le plan local: Généralisation des moyens modernes de la télématique : essais de démocratie directe par ce biais.

# Actualité

## UN MAGAZINE POUR S'ENRICHIR DES

# Différences

### Attentat contre "Justice et Paix"

## IDENTIFIÉ, L'AGRESSEUR

C  
T  
L  
coups  
Sévign  
l'exposi  
gies du  
vador pa  
Justice  
On se so  
agress  
accompl  
une you  
relever le  
Après enc  
appartena  
responsab  
nom deva

50 000  
dont 16 000 immigrés.  
Gennevilliers,  
banlieue

«Différences», un nouveau mensuel est né, à l'initiative du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Nous avons rencontré Jean-Louis Sagot, son rédacteur en chef. Il nous présente les raisons de cette naissance. Il nous explique aussi l'objectif du MRAP, un «objectif ambitieux»: toucher largement au-delà des militants, tous ceux qui peuvent être convaincus que le racisme est odieux.

■ Un nouveau journal vient de sortir, à l'initiative du MRAP. Est-ce que tu peux nous expliquer pourquoi et pourquoi son titre Différences?

Pourquoi ce nouveau journal? Le racisme est devenu aujourd'hui un des points les plus sensibles du développement de la crise dans notre pays, au niveau moral. C'est-à-dire que les gens sont sensibilisés dans un sens ou dans un autre d'ailleurs, à cette question du racisme. Et c'est certainement un des aspects où la société se dégrade de façon très importante. Ce qui fait que c'est un sujet très sensible, comme on a pu le voir à différentes occasions, et notamment après l'attentat de Copernic où une très puissante réprobation populaire a suivi l'attentat. Nous avons réfléchi sur les moyens d'essayer de faire un barrage à ce développement du racisme.

Donc, il nous a semblé qu'il était très important aujourd'hui de trouver un moyen journalistique pour toucher l'opinion publique la plus large sur ces questions du racisme. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu faire un grand magazine d'information mensuel.

Le titre Différences, c'est parce qu'il nous a semblé que l'expression des différences, l'expression des particularités, des richesses culturelles des différents groupes qui vivent en France, et des différents peuples du monde, était un des aspects très importants de l'antiracisme moderne. Pendant très longtemps, l'antiracisme a été lié à l'idée d'assimilation, d'unification.

Par la suite, cette idée là a été pervertie, on l'a vu notamment avec l'histoire du colonialisme où la nationalité française a été parfois imposée à des peuples qui n'avaient rien de français, comme moyen d'oppression.

Et le mouvement anticolonialiste qui s'est développé dans tous ces peuples, qui a abouti à l'indépendance et qui continue encore aujourd'hui, s'est appuyé sur l'idée que chaque peuple était composé d'individus égaux, qu'il n'y avait pas de hiérarchie entre les peuples bien sûr, mais

que chaque peuple avait sa particularité et avait donc ses aspirations à l'indépendance, à l'autodétermination, à une vie propre.

La deuxième chose, c'est que ce thème de différences a été repris de façon totalement faussée par certains groupes d'extrême-droite, notamment le GRECE, repris par toute la tendance qu'on appelle la nouvelle droite, en essayant d'enfermer l'expression des différences dans une vision hiérarchisante et dans une vision close.

Et c'est aussi un peu comme un défi que nous reprenons ce thème pour lui donner son sens antiraciste véritable.

■ Quand on feuillette le premier numéro, on a l'impression qu'il est orienté plus dans le sens «amitié entre les peuples» que «contre le racisme»: c'est-à-dire dans le sens positif de la démarche?

C'est effectivement l'objectif que nous avons. Nous pensons qu'il est nécessaire, bien sûr de développer la lutte concrète contre le racisme concret qui existe (c'est plus que nécessaire, c'est indispensable, c'est le rôle et l'action de tout le MRAP) mais au niveau d'un organe de presse qui veut toucher un plus large public, il nous semble que le rôle est plus préventif: c'est-à-dire de développer chez les gens la compréhension entre eux qui leur rendent tout naturellement et par eux-mêmes, sans qu'on ait besoin de leur dire, naturel l'antiracisme.

Bien entendu, il ne s'agit pas pour autant de faire un journal qui soit en dehors des luttes concrètes qui se passent ici.

■ Comment a été lancé Différences?

Ce que le MRAP a voulu faire en créant Différences, c'est donner un organe de presse aux antiracistes qui leur permette de comprendre, de savoir, de faire avancer leurs idées. C'est la mission du MRAP.

Heureusement, et le MRAP se félicite de n'être pas le propriétaire de l'antiracisme en Fran-

ce. On trouve des antiracistes dans l'ensemble de la société française. Et c'est avec tous ceux-là qu'on veut faire Différences.

Ceci dit, il est bien évident que sans le MRAP, Différences n'aurait pas vu le jour. Donc il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus. Et le MRAP ne cherche pas du tout à cacher la paternité de Différences. Mais l'ambition du MRAP a été de faire quelque chose qui aille plus loin que ses propres frontières.

■ On pourrait parler maintenant de son lancement?

Malheureusement, pour le lancement, nous n'avons pas l'argent nécessaire. Nous avons eu des aides, financières, d'amis du MRAP, de membres du MRAP de toujours, qui nous ont permis de faire le premier pas de Différences, mais c'est un journal qui ne bénéficie pas des sommes colossales nécessaires à un lancement commercial classique.

Concrètement on a sorti un numéro zéro à 20000 exemplaires, ce qui est quelque chose d'assez rare, comme expérience. Ce numéro zéro à 20000 exemplaires, c'est notre principal argument pour les abonnements. Et ce numéro zéro a été diffusé dans les 150 comités locaux du MRAP qui en ce moment sont en train de s'efforcer de recueillir les abonnements.

■ C'est un numéro dans lequel on voit de la publicité...

Oui. La question de la publicité c'est pour nous une question de vie ou de mort. C'est-à-dire qu'un journal de ce type - un journal qui a les qualités d'un magazine professionnel - nécessairement doit trouver l'argent nécessaire à ces moyens.

Nous avons bien étudié le problème, nous avons vu ce que nous pouvions envisager comme abonnements, et les frais nécessaires à la parution du journal, et nous avons vu qu'il nous fallait nécessairement un certain nombre de pages de publicité. Donc nous cherchons de la publicité pour pouvoir faire vivre notre journal et nous pensons que c'est une bonne option parce que si

grâce à cette publicité on peut avoir un grand organe pour l'amitié entre les peuples, et contre le racisme, ça vaut le coup de jouer le jeu. D'autant plus que bien entendu, nous sommes extrêmement vigilants pour qu'à aucun moment nous soyons tributaires de cette publicité ou de puissances financières.

■ On connaît les grandes difficultés qu'il y a aujourd'hui à sortir un journal qui n'est pas financé par Hersant et compagnie, quels sont les objectifs pour que ce magazine puisse tenir?

Notre objectif, c'est d'avoir plusieurs dizaines de milliers d'abonnés, la première année. C'est un objectif ambitieux.

Avant le numéro un, je pense que nous aurons déjà plus de 10000 abonnés. Mais il nous faut beaucoup plus. Et surtout notre ambition est beaucoup plus grande, indépendamment de ce qu'il nous faut financièrement. Notre ambition, c'est de prendre une place réelle dans la presse française.

■ Est-ce que le magazine servira à lancer les campagnes du MRAP contre le racisme qui sont souvent plus étroites que les nouveaux lecteurs que vous voulez toucher?

Justement, le rôle du journal c'est d'avoir un public beaucoup plus large qui va être alerté sur ces problèmes de la même manière. Par exemple, il est évident que ce qui s'est passé pour Copernic a bénéficié pour de multiples raisons, parfois très troublantes, parfois très nobles, d'une publicité beaucoup plus grande que l'assassinat d'un algérien.

Notre but c'est de nous appuyer sur cet acquis très positif parce que nous voulons travailler à ce que le racisme soit interdit de cité en France.

Claire MASSON

ABONNEMENTS :  
Un an : 140,00 francs  
Six mois : 75,00 francs  
A envoyer à « Différences » :  
Société « Droit et liberté » :  
120, rue St Denis 75002.



ES  
cultures,  
fin des  
es 60 -  
s'arriv  
OS  
produit  
Sim  
instru  
autres  
ans les  
police  
leur  
et les  
pleine  
et de  
quent  
du  
de  
loge  
nar-  
de sommeil, indique